

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

Semaine du 08 au 14 octobre 2021 | www.journaldelacorse.corsica

COVID-19 UNE PLANTE À LA UNE

R 27997 - N° 11284 - F.2,20 €



3 782799 702200 2200

Collectifs anti-mafia
Le refus du silence
et de l'inertie

Invité
Alex Vinciguerra,
Président de
l'ADEC

Dossier U Levante
Scandola : Biodiversité
et leçons de 46 années
de gestion



**agir
PLUS**

SOLUTION CHAUFFAGE PERFORMANT

⊖ DE CONSOMMATION

⊕ DE CONFORT

OPTEZ POUR LA CLIMATISATION
RÉVERSIBLE ET BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE* DE **500 €**

Faites une simulation de prime et demandez un
devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur
corse.edf.fr/agirplus/

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

*Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.



Société d'édition :

Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :

redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :

2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :

7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :

journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**

Caroline Siciliano

Directeur Général :

Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :

Aimé Pietri

Publicité :

Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :

Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

Soucieux de la protection

de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.

L'édito d'Aimé Pietri

LE MAÎTRE À PENSER

De tous les maîtres à penser qui se bousculent au portillon de la conjoncture, un seul, sans se bousculer, domine de loin le débat. Il apporte, chaque jour, à tous ceux, et ils sont nombreux, qui se penchent sur ses pages, matière à réfléchir et à discuter. A discuter surtout, car la matière qu'il leur apporte, est un sujet de discussion. Et les lecteurs, car c'est bien d'eux qu'il s'agit ne se privent pas de le développer, d'en tirer la quintessence et de la mettre en relief à leur avantage tout en toisant l'interlocuteur de leur érudition pêchée au fil des lignes ou devinée entre les guillemets.

Et que deviendraient-ils si leur journal-dont ils ne peuvent plus se passer-venait à disparaître. Ils auraient de la peine à s'extraire d'un état de manque permanent créé par une telle disparition qu'ils ne souhaiteraient même pas à leur pire ennemi. Voilà ce qui qualifie un maître à penser d'importance, semeur d'idées exceptionnel, et qui du haut de son audience ne craint aucun autre média sous quelque forme que ce soit puisqu'il est le seul qui puisse donner à réfléchir. Si la réflexion est bien nécessaire lorsque tout est moulu d'avance. Que les maîtres à penser d'occasion veuillent bien se retirer de la compétition. Avant d'être battus, pardon, écrasés, par un tel rouleau compresseur propre à laminer toute velléité de résistance. Dès l'instant où les résistants, si tant est qu'il y en ait, puisent dans ses pages les arguments dont ils pourraient éventuellement se servir pour le faire trébucher.

Invité 4

Alex Vinciguerra, Président
de l'ADEC

Politique 6

Collectifs anti-mafia : le
refus du silence et de
l'inertie

Brèves 8
Sciences 11

Covid-19 : une plante à la
Une

Contact 24

Corsica.doc du 8 au 13
octobre, L'amour de l'art

Humeur 27
Société 28

Vapoter, ça reste fumer

Sport 30

Sport pieds poings : Rentrée
gagnante pour Franck
Lebouyonnet et le KTP Scola

LE REGARD DE Delzembre

+ 0008



INVITÉ

JDC

Economie : s'adapter à l'émergence d'un monde nouveau

Face à une mondialisation qui règne en maître et impose ses choix sur toute la planète, il est vital de poser les jalons de nouveaux modèles. D'autant que la pandémie est venue aggraver les inégalités sociales. Des enjeux qui interpellent la Corse dans la perspective de la construction d'un modèle plus juste et solidaire intégrant des problématiques telles que le développement durable ou la transition écologique. Soucieuse de s'adapter à ces nouvelles exigences, l'ADEC veut miser sur la production locale pour proposer d'autres modèles. En point d'orgue, une nouvelle méthode d'attribution des aides aux entreprises calée sur la stratégie mise en place par la Collectivité de Corse marquant, toutefois, une rupture avec le passé...

La pandémie serait-elle l'arbre qui cache la forêt ? La question mérite d'être posée face à une situation économique mondiale qui était déjà compliquée bien avant l'apparition de la Covid-19. Des dérèglements que le monde n'a pu voir. À moins qu'il n'ait fait comme si...



Crise financière et sociale, dérèglement climatique, autant d'éléments qui suscitent une vive inquiétude. Marqués par une situation mondiale, européenne et nationale inédite, fragilisée et dégradée. Comment la Corse compte-t-elle répondre efficacement à ce constat alarmant tout en ayant une vision axée sur le long terme ? Tel est l'enjeu majeur de la politique économique mise en place par la nouvelle mandature.

Une nouvelle mission en cinq axes

C'est dans cette optique qu'Alex Vinciguerra, président de l'ADEC nouvellement élu a voulu faire le point sur la situation, évoquer les perspectives avec, en point d'orgue une nouvelle méthode d'attribution des aides publiques. Cinq axes principaux ont été identifiés pour mener à bien cette nouvelle mission :

- *Le renforcement de l'évaluation qualitative des projets aidés.*
- *L'accompagnement renforcé du porteur de projet*
- *L'accélération des procédures*
- *La création de nouveaux outils liés à la relance*
- *Une systématisation de la procédure d'évaluation.*

Objectif, la recherche d'une efficacité maximale pour l'aide aux entreprises et le soutien public au développement économique. Cela afin de répondre aux attentes et aussi aux inquiétudes des entreprises...

Si la Collectivité de Corse veut axer sa stratégie sur le PADDUC, force est de constater que depuis 2015, soit six années, ces différentes orientations avancent peu. Rappelons que le « *Riacquistu economicu è suciale* » s'était fixé

pour mission de promouvoir un modèle de développement économique et social diversifié et équilibré, de fonder une nouvelle trajectoire de croissance en insistant sur l'innovation, combattre la précarité, agir pour l'agriculture de production et les filières vertes, assurer la solidarité territoriale entre toutes les communes et intercommunalités. Si le premier point s'étale sur le long terme, les autres restent encore au point mort, notamment la problématique liée aux territoires mise du reste en exergue lors du dernier Congrès des maires de Corse-du-Sud. Toujours dans cette stratégie, c'est par la faiblesse du tissu économique corse (où le tourisme dit saisonnier occupe une large part), que la CdC veut désormais recentrer l'aide publique au bénéfice d'une économie locale plus productive où la différence constituera un atout de poids face à la mondialisation. Il s'agira notamment de créer « *une fabrique à projets* » mettant en valeur, outre la langue et la culture, les différentes filières porteuses dont douze ont été identifiées dans diverses thématiques. Il faudra encore patienter quelques temps avant de mesurer les effets de cette méthode sur l'économie insulaire.

• Philippe Peraut

www.journaldelacorse.corsica

Alex Vinciguerra, Président de l'ADEC

« La différence est un atout face à la mondialisation de l'économie »

En quoi consiste la méthode que vous préconisez ?

C'est une méthode qui consiste à adapter l'outil de l'ADEC aux exigences du développement économique et notamment une manière de le recentrer sur la production locale de biens et services. Jusqu'à présent, nous accompagnions, à l'ADEC des entreprises qui avaient des documents, désormais, il s'agira d'entreprises ayant de véritables projets de production. On jugera, ensuite, de l'opportunité de ce projet à travers différents axes comme le PADDUC ou le Schéma Régional de Développement Economique.

Qu'en est-il de la stratégie votée par l'Assemblée de Corse ?

Elle n'est pas remise en cause puisqu'elle en est l'une des déclinaisons de manière plus pratiques sur la base de méthodes-projets.

Quels sont les critères requis concernant les aides publiques aux entreprises ?

Ces critères seront nécessairement ceux liés à la durabilité de l'économie, de l'optimisation du capital humain, de l'innovation, de la territorialisation mais également de la culture puisqu'elle constitue, au même titre que la langue, l'un des éléments indispensables à la reconnaissance de l'économie corse dans un monde aujourd'hui globalisé. La différence est un atout face à la mondialisation de l'économie.

Vous êtes en rupture avec votre prédécesseur. Dans quelle mesure

Ce n'est pas une rupture stratégique. La stratégie, comme je l'ai dit précédemment, relève de l'Assemblée de Corse. C'est une rupture méthodologique forte. On va juger, désormais, de l'opportunité d'une démarche de développement et non plus de la complétude d'un dossier. L'ancienne méthode valait certes mais elle n'a pas changé. Or, le monde, lui, a changé et il convient de s'adapter.

Vous évoquez, dans cette nouvelle méthodologie, des délais plus courts. Comment comptez-vous y parvenir ?

Ces délais seront plus courts pour diverses raisons : on modifie le document unique permettant de prendre des décisions, ces documents seront téléchargés sur un site informatique, il n'y aura donc plus de transmission papier, les administrateurs de l'ADEC siègeront une fois par mois pour, justement se porter en opportunité de décision dans les projets présentés et enfin création d'un fonds relais de subvention qui va permettre, dès la subvention acquise, de créditer le montant sur le compte des entrepreneurs.



En termes d'économie, tous les voyants sont au vert. Vous évoquez pourtant une crise qui est devant nous. Pour quelles raisons ?

Tout le monde s'accorde, en effet, à dire que les voyants sont au vert. On ne peut, pour autant, raisonnablement considérer que la crise est derrière nous. On a 1,100 milliard de Prêts Garantis par l'État (PGE) qu'il va falloir rembourser à compter du mois de janvier, à peu près 300 millions de dettes fiscales et sociales qu'il faudra étaler. Cela nous donne deux années d'investissements qu'il va falloir payer dans les cinq années à venir. Cela aura nécessairement deux effets. Le premier, c'est de mettre à mal les trésoreries des entreprises dès le mois de janvier prochain, Je rappelle que nous avons une saisonnalité de l'économie et c'est en période creuse qu'il faudra commencer à rembourser. Deuxième effet, et non des moindres, cela va durablement grever la capacité d'investissement des entreprises, lesquelles vont devoir rembourser leurs prêts plutôt que d'investir. D'où une situation compliquée.

Cette nouvelle méthode sera présentée au sein de l'hémicycle. Quels délais vous fixez-vous pour obtenir des premiers résultats ?

Il y a un temps qui est celui du passage de l'ancienne à la nouvelle méthode. Nous devons, dans un premier temps, purger l'ancienne méthode et nous devrions y parvenir d'ici le mois de décembre. Je reste persuadé que dès le mois de janvier, nous serons sur la nouvelle méthode, beaucoup plus active.

• Interview réalisée par Philippe Peraut

POLITIQUE

JDC

Collectifs anti-mafia : le refus du silence et de l'inertie

A la gêne, la peur, la complaisance ou la complicité objective qui minent l'instinct de survie et la réactivité de la société, les deux collectifs anti-mafia opposent la parole libérée et l'incitation à l'action offensive et déterminée.



12 septembre 2019, Massimu Susini est assassiné à quelques mètres de la paillote qu'il exploite sur une plage non loin de Carghese. Compagnon de route de Core in Fronte, la victime est connue pour s'être beaucoup investie dans la dénonciation de la

spéculation immobilière ainsi que pour son opposition déclarée à la volonté de bandes criminelles de mettre Carghese et sa région sous coupe réglée. A l'occasion des obsèques, des proches rendent publique une lettre dont le contenu, dépassant le dernier hommage rendu à un être cher, rappelle l'action politique et citoyenne exemplaires du défunt et souligne la portée symbolique et la nature mafieuse du crime qui a été commis : « *Massimu Susini, plus qu'un homme qui a été assassiné, c'est un symbole. Celui d'un travailleur qui mettait en pratique ses convictions. Un militant qui se battait pour cette terre de Corse, pour qui il voulait un avenir digne, libre, sain, bâti à la force du travail {...} Cet assassinat nous a fait franchir un cap. Les mafieux ont aujourd'hui décidé de s'en prendre à un*

homme qui se levait, sans arme, face à eux.» L'événement et la réaction des proches font l'effet d'un électrochoc. A l'initiative de parents et d'amis de la victime ainsi que de militants et sympathisants de Core in Fronte, le Collectif anti-maffia Massimu Susini est créé. Parallèlement, une trentaine de personnalités issues de la société civile annoncent la constitution d'un autre collectif : u Cullettivu Maffia No' A vita Iè. Ces collectifs font savoir qu'ils entendent susciter une prise de conscience de la population, un positionnement clair des élus et une réaction de l'État. Leur objectif est la mise en œuvre d'une mobilisation citoyenne et d'une action énergique contre l'emprise mafieuse qui, selon eux, étend son pouvoir sur la vie politique, économique et sociale de la Corse.

« La Corse est toujours sous pression mafieuse »

Deux ans plus tard, le Cullettivu Maffia No' A vita Iè n'a pas baissé les bras mais dresse ce constat amer : « *La Corse est toujours sous pression mafieuse.* » Ce constat, plusieurs de ses membres dont Dominique Bianconi, Vincent Carlotti, Marie-France Giovannangeli et Léo Battesti l'ont d'ailleurs récemment rendu public devant les grilles de la Collectivité de Corse. Ils ont rappelé que « *la liste des assassinats restés sans réponse judiciaire est toujours aussi désespérément longue* » et qu'aucune enquête n'a permis de démasquer les vrais coupables des nombreux attentats commis contre des entreprises. Ils ont dénoncé un État passif et silencieux : « *L'absence de contrôle réel dans le domaine de l'urbanisme, dans les appels d'offre, les très faibles répercussions des rapports de la Chambre Régionale des Comptes, le silence voire la complicité de hauts fonctionnaires sont tout aussi insupportables {...} Les Préfets usent complaisamment de la langue de bois et des euphémismes, voilant ainsi la réalité d'une mafia {...} On constate la même retenue dans la communication de hauts magistrats {...} Il est par exemple, scandaleux que des rapports de police établis à la demande de magistrats sur de grandes bandes mafieuses n'aient jamais été suivi d'effets, alors que les complicités d'élus ou de fonctionnaires y sont soulignées.* » Ils ont déploré l'inertie des élus : « *Nous nous adressons solennellement à la Présidente de l'Assemblée et au Président de l'Exécutif pour qu'enfin, se tienne la session sur la mafia si souvent annoncée et jamais programmée {...} Il convient de changer de cap et d'en finir avec la politique de l'autruche.* » Enfin, tout en annonçant qu'ils iraient porter leur démarche au sein de la société (notamment par des échanges avec les syndicats et les associations), ils ont mis l'ensemble des Corses face à leurs responsabilités : « *Toutes les actions, tous les projets, dépendront de la capacité de la société corse à identifier les pratiques mafieuses et à les rejeter (...). Il faut que toute la société civile se mobilise.* »

Face au « pouvoir d'intimidation »

En juin dernier, le Collectif anti-mafia Massimu Susini avait lui aussi dressé un constat amer devant les grilles de la Collectivité



de Corse. Le Collectif avait d'abord reproché aux candidats du scrutin territorial de ne pas prendre en compte la problématique mafieuse : « *A la veille du premier tour des élections, on ne peut que déplorer l'absence de mesures pour lutter contre les dérives mafieuses dans les programmes. La question est d'autant plus importante que nous craignons des dérives sur des sujets majeurs pour l'île et notamment sur la gestion des déchets.* » Le Collectif avait ensuite mis en cause la Collectivité de Corse. Considérant que l'inertie de cette dernière ne permettait pas une action efficace et durable contre la spéculation foncière et l'emprise mafieuse sur l'immobilier, il avait exigé qu'elle passe enfin de l'intention à l'action : « *Deux motions ont été votées par la CDC afin que celle-ci puisse attaquer en justice les PLU qui violeraient le Padduc. Nous souhaitons donc que cet outil légal soit utilisé concrètement.* » Enfin, le Collectif avait demandé à l'État de renforcer la législation anti-mafia en instaurant la « *reconnaissance du délit d'association mafieuse* » et en systématisant la confiscation

obligatoire des avoirs criminels et le recours aux repentis : « *Suite à des écoutes sur des affaires italiennes, il en est ressorti que la prison n'effraie guère les mafieux mais la confiscation de leurs biens et patrimoines leur fait davantage peur. Nous demandons donc que ce soit applicable ici aussi y compris à titre préventif et pas uniquement en cas de condamnation. Par ailleurs, nous souhaitons un renforcement du statut de coopérateur de justice comme cela a été mis en œuvre en Italie. Les repentis sont des moyens essentiels pour faire tomber un réseau mafieux.* » Face au « *pouvoir d'intimidation* » de la pression mafieuse, les deux Collectifs anti-mafia n'acceptent plus le silence des brebis et l'inertie des sophistes. A la gêne, la peur, la complaisance ou la complicité objective qui minent l'instinct de survie et la réactivité de la société, ils opposent la parole libérée et l'incitation à l'action offensive et déterminée. Rispettu.

• Pierre Corsi

www.journaldelacorse.corsica

EN BREF

JDC

Pass Sanitaire obligatoire pour les ados

Depuis le 30 septembre dernier, le pass sanitaire est obligatoire pour les adolescents de 12 ans et deux mois à 17 ans. Condition sine qua none pour leur permettre d'accéder aux lieux et événements déjà exigés pour les adultes (restaurants, cafés, piscine, cinéma, théâtre...). Une date butoir à partir de laquelle, ils devront être en possession



d'un « QR code attestant d'une vaccination complète ou, à défaut, d'un test négatif de moins de 72 heures ou d'un certificat de rétablissement du Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois. Une décision qui divise plus qu'elle n'unit. De nombreux parents, même parmi les vaccinés, étant encore réticents à l'idée de vacciner leurs enfants. Autre problème et non des moindres, une baisse du nombre des licenciés quelles que soient les disciplines sportives...

La Fédération Corse du RN dénonce la flambée des prix du carburant

Au cours d'une conférence de presse donnée la semaine dernière à Ajaccio et à l'occasion d'une journée nationale pour dénoncer la flambée des prix, l'antenne régionale du RN s'est exprimée afin de présenter ses solutions. L'occasion également, pour François Filoni, responsable régional, de dénoncer la cherté de la vie dans l'île...

15e Congrès des maires de Corse-du-Sud : Les incidences de la loi 3DS sur les communes et les intercommunalités.

Jean-Jacques Ciccolini a présidé, le vendredi 30 janvier dernier au Palais des Congrès d'Ajaccio la quinzième édition du 15e Congrès des maires de Corse-du-Sud. Un



événement très attendu auquel ont participé de nombreux élus de la Collectivité de Corse, notamment Gilles Simeoni, Président de l'Exécutif, Marie-Antoinette Maupertuis, Présidente de l'Assemblée de Corse, mais aussi les conseillers exécutifs, Pascal Lelarge, Préfet de Corse, Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio, Ange-Pierre Vivoni, Président de l'Association des maires de Haute-

Corse, Guy Geoffroy, vice-président de l'Association des maires de France et de nombreux élus du Département. Une journée au cours de laquelle il beaucoup

été question, face aux problématiques rencontrées par les communes, de dégager des solutions concrètes adaptées aux réalités locales...

Festa di a lingua 2021 : trois mois afin de promouvoir la langue corse dans tous les domaines

Annulée l'an dernier en raison de la crise sanitaire, la très attendue « Festa di a lingua » reprend du service. Au coeur de la manifestation qui s'est déclinée dans la Cité Impériale depuis le 1er octobre, des conférences, ateliers, concerts, théâtre, dégustation de vin nouveau. En point d'Orgue, le concert de Feli à l'Espace Diamant le 26 octobre mais également du théâtre avec le dernier spectacle de la troupe « I Tarrucconi », l'association « Fiuramossa » venue faire découvrir le doublage à des enfants des écoles d'Ajaccio, des films d'animations dans les médiathèques, la certification d'employés municipaux, des journées dédiées à la langue corse dans le milieu professionnel. Et, pour finir, un concours de morra disputé par des élèves de la Cité Impériale. La manifestation prendra fin le 8 décembre, jur de la « Festa du a Nazione »...



Inquiétudes énergétiques pour la Corse

L'augmentation exponentielle du prix du gaz pose à la Corse la question de son avenir énergétique. Il est vrai que nous n'avons pas eu beaucoup de chance avec ce combustible. Après la pantalonnade du GALSI et du projet Cyrénée, voilà que la brutale explosion du prix gazier repose la question du choix énergétique de la Corse.

Un produit d'importation

La France importe la quasi-totalité du gaz naturel qu'elle consomme. 40 % de nos achats viennent de Norvège. Le 1er octobre 2021 a été marqué par la plus forte augmentation du prix du gaz ces 15 dernières années avec une hausse de +12,6 %. Depuis début 2021, le prix du gaz a augmenté de 57 % ce qui constitue un record historique et qui va inévitablement pénaliser les plus pauvres. La raison de cette hausse est la conjonction de deux phénomènes : la reprise économique en Asie qui marque la fin de la pandémie engendre une hausse mécanique de la demande. Les principaux producteurs mondiaux de gaz (Pays du Golfe et États-Unis) envoient donc leur production en Asie où les prix sont d'ailleurs plus élevés qu'en Europe. S'y ajoute la hausse de la demande de gaz en Europe à cause de la reprise économique, mais également de la nécessité de reconstituer les réserves de gaz européens. Les hivers sont de plus en plus rudes et les différents pays doivent désormais recréer leurs réserves de gaz pour l'hiver 2021 - 2022. Or la Norvège ne peut augmenter ses livraisons et que la Russie n'est pas mécontente de punir l'Europe à cause des sanctions votées après le conflit ukraino-russe. Et en bout de course, la Corse va inévitablement peiner à trouver son chemin énergétique.

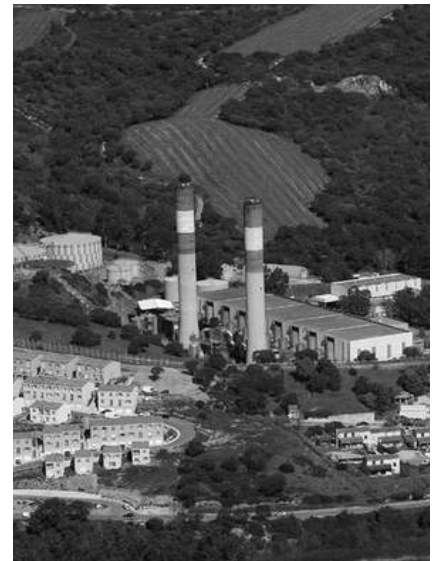
Fâcheuses répétitions

Comme je l'écrivais il y a peu à propos des embouteillages, nous montrons une fâcheuse capacité à répéter les erreurs de gestion. Les déchets, les voies de circulation, les transports... nous cumulons les faux-pas. En matière d'énergie, il y eut l'engouement invraisemblable pour un GALSI malgré une absence de commencement de travaux en Algérie. Annexement, le projet Cyrénée devait amener le gaz depuis Lucciana jusqu'à Ajaccio au prix de 420 millions d'euros sans qu'on n'ait jamais très bien su qui allait mettre la main

à la poche. Mais les nationalistes y croyaient dur comme fer. Il y eut aussi cet enthousiasme juvénile pour les éoliennes grâce auxquelles un ou deux dirigeants nationalistes entendaient bien mettre un peu de beurre dans leurs épinards. Puis le concept s'est évaporé. Le Vazzino devait disparaître en 2000. Les cheminées sont toujours là et, malgré les promesses gouvernementales cent fois énoncées, on ne voit toujours pas sortir de terre, la miraculeuse centrale au gaz qui devrait prendre sa place. Mais on y croit. Et voilà que le gaz entame une envolée stratosphérique mettant en danger le projet énergétique de la Corse. Heureusement que la « marâtre » française veille sur son île versatile. Grâce à la péréquation nationale, nous payons le prix continental. Sans cette générosité, nos misérables ne pourraient compter que sur la chaleur animale l'hiver et l'ombre des châtaigniers l'été.

Trouver des solutions

L'Union européenne impose à la France un tarif d'électricité accroché à celui du gaz. C'est parfaitement injuste, car nous, ou plutôt le continent, dispose de l'énergie nucléaire ce qui assure un prix 20 % inférieur à celui de nos voisins. Pour ce qui la Corse, le sud fonctionne toujours au fuel lourd. On se prend à rêver de ces années où nous aurions pu choisir le câble ICO qui nous aurait apporté une électricité stable au prix du continent. Mais non au nom de l'indépendance énergétique, nous avons opté pour le Vazzino. Mais je crois l'avoir déjà écrit dix fois. Et ça ne passe toujours pas. La bêtise laisse des traces indélébiles. Parce qu'aujourd'hui, il faut reconnaître que nous sommes dans une fichue panade. Et encore avons-nous la chance de bénéficier d'un climat plutôt clément. Il n'empêche qu'une catégorie de citoyens va souffrir. Les plus pauvres vont toucher une subvention. Les plus riches n'ont aucun souci à se faire. Mais les petites catégories de



salariés qui paient l'impôt (je rappelle que plus de la moitié des foyers ne paient pas l'impôt ici comme sur le continent), qui se trouvent à un plancher légèrement supérieur à celui exigé pour toucher la subvention. Ceux-là seront les grands perdants. Il existe des solutions en Corse grâce au vent, à la mer et au soleil. Mais il faut preuve d'innovation (un grand coup de chapeau aux plateformes MYRTE et PAGLIA ORBA, ce projet phare de transfert de technologie mené par l'Université de Corse et le CNRS. Il porte sur l'hybridation de systèmes de production et de stockage de l'énergie utilisant comme source renouvelable le rayonnement solaire) et ne pas attendre tout de l'état en gémissant que nous sommes seuls et abandonnés. Il est rageant de perdurer dans une mendicité geignarde quand nous pourrions devenir un exemple international.

• GXC



ON EN PARLERA DEMAIN

JDC

Woke et Cancel culture ont débarqué à Purtighju

Il n'appartient pas à un parti politique ou d'ailleurs à quiconque de prétendre être gardien ou censeur de l'Histoire.



Sur la plage d'U Capitellu, à Purtichju, des militants de Core in Fronte ont dernièrement stigmatisé une ville corse et une plaque commémorative indiquant le lieu où Napoléon Bonaparte aurait embarqué pour Toulon afin d'échapper à la vindicte des partisans de Pascal Paoli. L'un d'entre eux, désignant Aiacciu, a lancé : « C'est une ville corse, ça ? » Un autre s'est essayé à une diatribe anti-Napoléon qu'il a présentée comme relevant d'un « travail de remise en perspective politique. » Après avoir affirmé que l'embarquement de Napoléon Bonaparte était un fait « insignifiant dans l'Histoire de la Corse », cet intervenant a en effet ajouté : « Il n'a pas fui la Corse pourchassé par ses ennemis. C'est lui qui a trahi la Corse ! Et les Corses l'ont mis dehors. » Enfin, les militants ont apposé sur celle mise en place par la municipalité de Grossetu-Prugna sur laquelle

on pouvait lire : « *Le 11 juin 1793, c'est d'ici que Napoléon Bonaparte quitta la Corse en bateau avec sa famille pourchassé par ses ennemis* », une nouvelle plaque où il était inscrit : « *Le 11 juin 1793, c'est d'ici que Napoléon Bonaparte a fui la Corse en bateau avec sa famille, pourchassé par les forces patriotiques corses.* » Les militants ont aussi assuré vouloir combattre le « révisionnisme » de « ceux qui, en politique, se servent de Napoléon Bonaparte pour affirmer le fait français » ; en l'occurrence Valérie Bozzi, maire divers droite de Grossetu-Prugna et opposante déclarée à la majorité territoriale autonomiste, était particulièrement visée. Mais si l'on se réfère à ces quelques mots : « *Il est, depuis quelques années, devenu de bon ton de considérer, même au sein du mouvement national, que Napoléon Bonaparte doit être présenté comme un des personnages les plus importants de l'histoire de notre pays, voire, par un tour de magie, reprenant quelques écrits, comme un patriote corse* », Jean-Guy Talamoni était probablement lui aussi dans le collimateur. Sans doute pour avoir lancé, alors qu'il présidait l'Assemblée de Corse, le projet historique et scientifique Paoli-Napoléon. Interrogé par un confrère, l'intéressé n'est pas entré dans la polémique. En revanche, il a précisé : « *Napoléon a été un patriote corse à 20 ans, puis un traître quand il a envoyé Morand* » et assumé avoir été favorable à la commémoration du bicentenaire de la mort de l'Empereur.

Les Bonaparte auraient gagné Toulon depuis Calvi !

Ayant été lui aussi sollicité, l'historien Antoine-Marie Graziani, a affirmé que les deux plaques n'ont rien à voir avec la réalité car les Bonaparte auraient gagné Toulon depuis Calvi, a confirmé que Napoléon Bonaparte avait été un patriote corse au moins jusqu'au

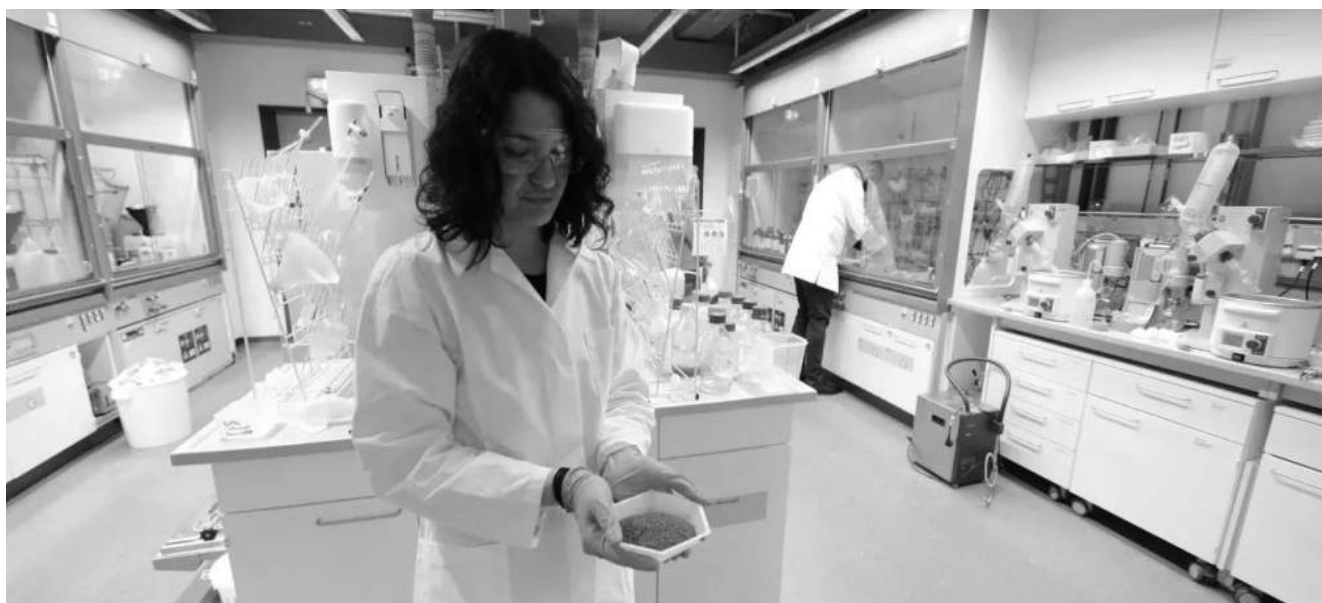
début de l'année 1793 et rappelé que Pasquale Paoli avait rejeté les offres de service du jeune Bonaparte. Pour ma part, je me garderai bien d'entrer dans le débat qu'il soit politique ou historique. Je n'en n'ai ni l'envie, ni les compétences. En revanche, j'ose quelques observations. D'abord, je juge inacceptable, particulièrement venant de militants nationalistes, de sous-entendre qu'une cité de chez nous ne serait pas corse. Ensuite, il me semble qu'il n'appartient pas à un parti politique ou d'ailleurs à quiconque de prétendre être gardien ou censeur de l'Histoire. Admettre cette démarche inciterait très vite chacun à dire la sienne selon sa vision des choses, une approche manichéenne ou une appartenance idéologique ou partisane. Ainsi tout habitant de ma micro-région pourrait doctement affirmer qu'ayant ordonné de brûler nos villages qui étaient matristes, Pasquale Paoli serait un criminel de guerre et non un Homme des Lumières. Enfin, je crains que les militants de Core in Fronte aient succombé à la vogue du Woke et de la Cancel culture qui, invoquant la lutte contre les discriminations, les injustices et les inégalités, instaure un climat de terrorisme intellectuel ouvrant la porte à la délation, au lynchage sur les réseaux sociaux, à l'interdiction d'expression, de livres ou d'enseignements, et au déboulonnage de statues. Des personnalités ne pouvant être soupçonnées d'être conservatrices ou réactionnaires, ont d'ailleurs mis en garde contre le Woke et la Cancel culture. Ainsi, en octobre 2019, l'ex-président US Barack Obama a déclaré : « *Ce n'est pas comme ça qu'on fait changer les choses. Si tout ce que vous faites, c'est jeter la première pierre, alors vous ne faites probablement pas grand-chose.* »

• Alexandra Sereni



Covid-19 : une plante à la Une

L'armoise, très présente en Corse, est utilisée depuis des millénaires dans la médecine traditionnelle. Une variété de cette plante, l'*Artemisia annua*, ou absinthe chinoise, serait un remède naturel contre le Coronavirus.



Le sujet a suscité de multiples polémiques, y compris en Corse où d'autres espèces d'armoise sont connues de façon ancestrale pour soigner diverses pathologies. Comme toutes les pandémies et maladies graves, la Covid génère une innombrable production d'études scientifiques mais aussi, au-delà des thèses concernant les vaccins, d'écrits divers au sujet de remèdes possibles issus notamment de l'herboristerie et d'ordre non pharmaceutique. Cette production bénéficie aujourd'hui d'une caisse de résonance à l'ampleur démesurée avec Internet, les sites et les réseaux sociaux, qui lui assurent une audience internationale. Il en est de même pour les débats engendrés dans la communauté scientifique, le monde politique et le public, et la vente en ligne de produits censés guérir l'infection ou la prévenir, qu'il s'agisse de décoctions, tisanes ou gélules. Ceux à base d'*Artemisia annua* ont donné à cette plante une fulgurante notoriété.

Covid Organics à Madagascar

Cette vogue est pour l'essentiel née de la médiatisation ayant concerné, après l'hydroxychloroquine controversée du Professeur Raoult, le Covid-Organics, dit CVO, mis au point par des chercheurs malgaches et présenté en avril 2020 par le Président, Andry Rajoelina, comme « un remède miracle ». Il pourrait soigner selon lui les formes légères et modérées de l'infection en sept à dix jours. Il a fait distribuer massivement à la population et dans les écoles des bouteilles de cette tisane, à base d'extraits d'armoise pour 62% de sa composition. Le CVO a ensuite été décliné en gélules préventives et un remède appelé CVO+ curatif. Ces produits, plébiscités dans plusieurs pays africains, n'ont pas empêché l'épidémie de frapper Madagascar, et le gouvernement a finalement souscrit à l'emploi des vaccins, mais du bout des lèvres, le Président refusant pour sa part de se faire vacciner... En sens inverse, après les fortes réticences d'une

grande partie de la communauté scientifique occidentale et une retentissante campagne menée contre le CVO qualifié ironiquement de « remède diplomatique et politique », l'OMS a reconnu le potentiel antiviral de l'artémisia et de grands laboratoires ont décidé d'étudier de près les données scientifiques fournies par les chercheurs malgaches. Si la boisson elle-même n'a pas convaincu l'Autorité sanitaire, celle-ci s'est montrée de fait très intéressée par le CVO+ curatif. Une grande société américaine, ArtemiLife, assure la production de la plante, un « or vert » dont Madagascar était avec la Chine le principal fournisseur. De plus, trois traitements utilisant de l'*Artemisia annua* font l'objet de tests dans de grands laboratoires européens et américains.

L'artémisia déjà célèbre contre le paludisme

Cette plante est très utilisée dans la pharmacopée



SCIENCES

JDC



chinoise traditionnelle et ses propriétés utilisées lors de l'épidémie de SRAS, une souche de l'espèce des coronavirus, qui a sévi entre 2002 et 2004, sont connues aussi dans le cadre de traitements antipaludéens. Elle avait bénéficié d'un fort regain d'intérêt lors de la guerre du Vietnam. Un médicament élaboré dans le cadre de recherches militaires avait alors été envoyé par Mao Zedong, à

l'époque chef du régime chinois, pour soigner – avec succès – les combattants *Vietminh*. L'artémisia est revenue dans l'actualité en 2015, quand la chercheuse chinoise Tu Youyou qui avait mis au point le remède antipaludéen en 1972 a obtenu le Prix Nobel de Médecine pour ses recherches. Les travaux sur cette maladie sont toujours d'actualité, car le paludisme reste très meurtrier dans de

nombreux pays et là encore les polémiques divisent la communauté scientifique quant à son traitement. L'OMS émet des réserves sur le médicament à base d'artémisinine, mais notamment selon *Médecins sans Frontières*, il réduirait fortement la mortalité même en cas de formes sévères de malaria. Selon l'Autorité sanitaire, il doit impérativement être couplé à d'autres remèdes.

Attendre la fin des expérimentations cliniques

En ce qui concerne la Covid, l'OMS met en garde contre l'achat de divers produits à base notamment d'artémisia vendus en ligne et n'ayant pas fait l'objet, pour l'heure, d'essais cliniques. Les tests *in vitro* menés sur la plante ne suffisent pas. En effet la molécule, cultivée en laboratoire, n'a pas forcément la même efficacité *in vivo*, chez des individus exposés au virus, de nombreux autres facteurs devant être pris en compte. En France, l'ANSM (Agence Nationale de la sécurité du médicament et des produits de santé) a alerté elle aussi, depuis 2020, sur les produits à visée thérapeutique vendus sur des sites non autorisés. Ils peuvent s'avérer nocifs, ou selon l'Agence, sont souvent falsifiés, faussement étiquetés ou contrefaits. Pour



l'OMS, c'est le cas de 50% de ces produits.

L'or vert et les grands labos

Sur la scène scientifique, la recherche sur l'armoise est plus que jamais à l'ordre du jour. A l'heure actuelle, plusieurs laboratoires internationaux, aux USA – à l'Université du Kentucky – au Mexique, en Allemagne, sous l'égide du fameux Institut Max Planck, continuent à mener des recherches poussées sur la plante aux pouvoirs tant vantés. L'effet antiviral des extraits d'artémisia séchée, *annua* et *afra*, se sont avérés plus concluants selon eux que les dérivés d'artémisinine pure. Les analyses n'étant pas encore achevées, la plus grande prudence s'impose toutefois avant que les protocoles thérapeutiques soient établis de façon rigoureusement étayée.

Bien des internautes, très méfiants envers l'industrie pharmaceutique au vu de certaines dérives, l'accusent de faire barrage aux « remèdes naturels » pour promouvoir des molécules chimiques par appât du gain, mais de l'autre côté, ce sont des opérateurs en marge de tout contrôle scientifique et guidés eux-mêmes par la recherche de juteux bénéfices qui, surfant sur la vogue du Bio, de la phytothérapie et de la médecine traditionnelle, sont à la manœuvre derrière des sites Internet proposant des traitements sans aucune connaissance de leur nocivité possible.

Eviter l'automédication

Pour l'heure, aucun médicament homologué ne permet avec certitude de guérir de la Covid et de prévenir l'infection. Qu'il s'agisse de décoctions, tisanes et gélules, leur utilisation reste fortement déconseillée aussi par l'Académie de Médecine. Éviter l'automédication en cas de symptôme évocateur de la Covid, c'est la recommandation expresse des Autorités sanitaires.

Au-delà des recherches en cours sur l'artémisia par rapport à la Covid, la fameuse plante connaît un engouement sans précédent. En



France, une « *Maison de l'artémisia* », localisée dans l'Oise, a été ouverte bien avant la pandémie, en 2013, pour faire connaître ses multiples vertus et aider à sa culture sans pesticides ni engrais, selon une charte rigoureuse. A ce jour, 23 pays ont créé 81 « *Maisons* », coopératives ou entreprises de l'économie sociale et solidaire.

L'artémisia en Corse

Dans l'île, les variétés locales d'artémisia auraient été utilisées elles aussi dans la médecine traditionnelle pour soigner diverses maladies, notamment certains problèmes gynécologiques et les troubles de la puberté chez les filles. Le nom corse de la plante, dite armoise en français, est identique au nom latin savant et ferait référence à la déesse grecque de la nature et de la chasse, Artémis, devenue Diane dans la mythologie romaine. Présentée comme pouvant provoquer des épidémies

quand elle avait été offensée, elle régnait sur le monde animal et végétal et était protectrice des femmes enceintes et des parturientes. Son culte s'est ancré dans l'île depuis l'Antiquité, vraisemblablement grâce aux Phocéens, des Grecs venus d'Asie Mineure, débarqués à Aleria au VI^e siècle avant J.C. Déesse de la fertilité liée à l'astre lunaire, veillant sur les femmes en couches, elle aurait donné son nom à « *la plante des mères* ».

Des millénaires après la découverte des vertus médicinales des artémisia traitant les problèmes gynécologiques, le nom de la fameuse déesse de l'Antiquité grecque n'a en tout cas jamais été aussi présent qu'aujourd'hui dans l'actualité internationale, grâce à celles qui sont aujourd'hui étudiées dans les recherches contre la Covid, le paludisme et bien d'autres affections également.

• Petru Ghjaseppu Poggioli

Visitez notre site internet :
www.journaldelacorse.corsica



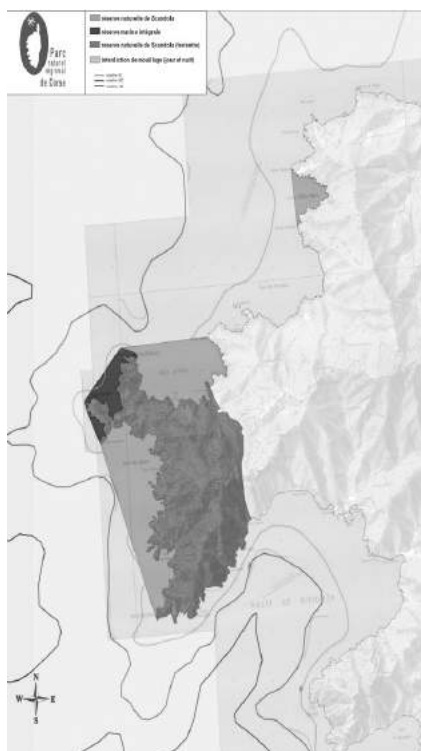
DOSSIER « U LEVANTE »

JDC

La réserve naturelle marine et terrestre de Scandula (Corse)

Biodiversité et leçons de 46 années de gestion

Août 2021. Sous la houlette de Charles-françois Boudouresque, plusieurs scientifiques de renom viennent de publier un article scientifique* choc qui énonce quelques vérités et cite 580 références de publications relatives à la réserve naturelle (RN) de Scandula, tordant ainsi le cou à l'avalanche de mensonges qui circulent depuis environ trois ans.



Un regret : la publication est en anglais.

Afin d'informer un maximum de personnes, U Levante publie ci-dessous la traduction de larges extraits .

Dans l'ensemble, le statut de Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Scandula a été un succès indéniable. Cette dernière le doit à près de 50 ans de protection sans compromis et de

gestion efficace, au dévouement sans faille des gardiens et conservateurs, à une symbiose entre la Gouvernance, les agents gestionnaires, les acteurs locaux et à un Conseil scientifique qui n'était pas qu'une façade. Parmi ses réussites la population de balbuzards pêcheurs *Pandion haliaetus*, qui était presque éteinte au début des années 1970, et la coexistence d'une industrie de pêche artisanale rentable avec une biodiversité marine parfois proche de l'état initial probable. Mais ces succès ne doivent pas masquer les échecs. Le décret ministériel de création de la réserve (représentant l'aspect réglementaire), n'a pas été mis à jour au fil des années ; la fréquentation excessive par les bateaux, en particulier les bateaux touristiques, n'était ni anticipée ni limitée, et est désormais hors de contrôle ; la dégradation des herbiers de *Posidonia oceanica* et l'échec récent de reproduction des balbuzards pêcheurs en sont d'autres exemples. La réserve est trop petite pour être pleinement efficace et n'a pas été agrandie ; le Conseil de l'Europe, faute de réponse à ses recommandations de longue date, a retiré le diplôme européen de la réserve en 2021.

La sur-fréquentation est un problème général dans les régions attractives pour les touristes, ce qui est le cas en Méditerranée. Elle génère des conflits complexes entre utilisateurs, entre parties prenantes, et entre utilisateurs, parties prenantes et gestionnaires. Dans les aires protégées, ces conflits sont exacerbés par l'attractivité de paysages exceptionnels, ce qui est le cas de Scandula...

Dès 1983, le Comité d'experts du Conseil de

l'Europe attirait l'attention du gestionnaire (Parc naturel régional de Corse = PNRC) sur les bateaux de promenade : « *La croissance de ce type de tourisme doit être surveillée et contenue dans des limites étroites avant qu'un processus irréversible de « moi aussi » ne s'enclenche.* » (Biber, 2019).

En 2010, le renouvellement du diplôme par le Conseil de l'Europe était accompagné de deux conditions et de sept recommandations, résumées comme suit (Biber, 2019).

« ...La réserve, trop petite pour jouer efficacement son rôle, doit impérativement être agrandie. (ii) Des mesures devraient être prises pour réduire l'impact du mouillage sur les herbiers de *Posidonia oceanica*. (iii) Les activités liées au tourisme, « en particulier les activités nautiques, qui provoquent des perturbations majeures pour les espèces, notamment certaines espèces de poissons et le balbuzard pêcheur », devraient être mieux contrôlées (Biber, 2019) ; des mesures devraient être mises en place pour réguler et limiter leur flux (Zyman, 2020). « Les organisateurs de voyages en bateau qui ne le font pas (...) ne devraient pas être autorisés à pénétrer dans la partie intégrale de la réserve » (Biber, 2019). (iv) « Augmenter le budget de fonctionnement et le budget scientifique » ...

Le territoire de la RNN est aujourd'hui l'un des plus connus scientifiquement de Méditerranée. De plus, la RN a constitué une sorte d'incubateur scientifique : de nombreuses découvertes majeures, désormais largement connues et exploitées, d'une grande importance



pour la gestion, ont pour origine Scandula. Malheureusement, le succès de la RNN, qui a été emblématique en Méditerranée, pourrait être compromis dans un avenir proche par une fréquentation incontrôlée qui pourrait détruire les éléments mêmes qui constituent la justification de la réserve et en même temps son attrait pour les touristes...

La zone entre Calvi (au nord) et Carghese (au sud), y compris la RNN de Scandula, appartient à un site Natura 2000 de l'Union européenne (UE) (Cannac-Padovani et Santelli, 2016). Selon Meinesz et Blanfuné (2015), les sites Natura 2000 sont des aires protégées fictives car, entre autres, ils n'ont aucune réglementation qui les différencie des aires non protégées...

En 2015, le Conseil exécutif (CE) de la Collectivité de Corse a décidé de ne pas renouveler le CS de Scandula et de le remplacer par un « *super-conseil* » commun à l'ensemble du PNRC. Ce super-conseil, surdimensionné et inefficace, ne s'est presque jamais réuni avant de sombrer dans l'oubli. Pourquoi le Comité Scientifique de la RNN de Scandula a-t-il été supprimé ? Les auteurs de cet article estiment que, pour les partisans du tourisme illimité, il était devenu un obstacle.

En 2019, le nouveau Conseil exécutif de Corse a décidé de recréer le Comité scientifique de la RNN de Scandula. Mais le PNRC a de facto exclu en 2020 les scientifiques indépendants des recherches sur le terrain et a préféré confier aux responsables locaux la tâche de mener ces travaux de recherche. Il est important de ne pas confondre la surveillance indispensable avec la non moins indispensable recherche scientifique appliquée à la gestion et figurant dans le plan de Gestion de la RNN de Scandula et dans la Charte du PNRC (validés par les instances régionales et nationales), qui doit bien entendu être indépendante des autorités administratives et politiques.

Le nouveau paradigme adopté était qu'il n'y a aucune preuve que la fréquentation des bateaux de plaisance et le bruit qu'ils génèrent soient à l'origine de la baisse de l'abondance des poissons emblématiques et de l'échec du balbuzard pêcheur à produire des poussins à l'envol, ce qui est en contradiction avec ce qui a été démontré par une recherche scientifique rigoureuse (Monti et al., 2018).

Mais cette stratégie peut s'avérer contre-productive : les scientifiques et les organisations internationales feront-ils confiance aux nouvelles données ? Quoi qu'il en soit, début 2021 la RNN de Scandula a perdu son diplôme européen.

L'année 2005 marque peut-être le début du déclin du PNRC et de la RNN de Scandula, qui figuraient jusqu'alors parmi les exemples les plus emblématiques d'une protection et d'une gestion efficaces de l'environnement.

Dans tous les cas, l'important est (i) qu'une Aire marine protégée (AMP) dispose d'une réglementation adaptée et efficace et (ii) que cette réglementation soit strictement appliquée. C'est assez rare en Méditerranée, mais c'est le cas de la Réserve naturelle nationale de Scandula depuis sa création en 1975.

Cependant la baisse du succès reproducteur du balbuzard pêcheur dans la RNN de Scandula, due à une pression touristique excessive (Monti et al., 2018) et à l'incapacité des autorités à répondre à une menace allant à l'encontre des objectifs de la réserve, est un échec de gestion. Dès 1999, le Comité d'experts du Conseil de l'Europe mettait en garde le PNRC contre le dérangement des balbuzards pêcheurs par les bateaux de promenade et recommandait d'empêcher les bateaux de s'approcher de trop près des nids (Biber, 2019). Cette raison majeure a poussé le Conseil de l'Europe à retirer le label Espace protégé européen (Diplôme européen) de Scandula en 2021.

L'attrait que représente la réserve, sa beauté ainsi que sa richesse biologique, sont au cœur de conflits d'usage entre protection du patrimoine et fréquentation. Ces conflits sont classiques dans les espaces protégés, convoités par les opérateurs touristiques...

Globalement, les touristes sont conscients de l'existence d'une Réserve naturelle et sont d'accord avec les interdictions (Richez, 1988 ; Schohn et al., 2019). **Cependant, cela ne veut pas dire grand-chose, tant que les bateaux touristiques ne respectent pas les règles...**

Malgré les avertissements du Comité scientifique depuis le début des années 2000, puis ceux du Conseil de l'Europe depuis 2010, les gestionnaires (PNRC et UAC – Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica) n'ont

pas su anticiper les augmentations de la fréquentation ; en 2015, ils ont « tué le messenger », c'est-à-dire aboli le Comité scientifique.

Être un haut lieu de la connaissance scientifique n'est pas seulement une question de chiffres pour le Livre Guinness des Records. Dans la plupart des régions du Monde, les connaissances scientifiques se présentent sous forme d'instantanés : un à trois ans de suivi (la durée d'une thèse de doctorat), à un moment donné, ... Un « *hotspot* » comme Scandula permet d'avoir, sur un même site, des données sur tous les écosystèmes, tous les compartiments écosystémiques, et de les suivre dans le temps...

Malheureusement, depuis 2015 et la suppression du Comité scientifique de Scandula, plusieurs programmes de suivi scientifique ont progressivement cessé, les missions de terrain se sont éloignées et la collaboration des responsables de la réserve avec des équipes scientifiques indépendantes a été rendue difficile pour des raisons administratives (ou prétextes ?).

L'indispensable extension de la réserve de Scandula, en projet depuis plus de 30 ans, sera-t-elle un jour réalisée ? Et si oui, sera-t-elle gérée par l'Office de l'environnement de la Corse, avec le Conseil scientifique et les élus, ou par les intérêts commerciaux ?

Certains intérêts commerciaux sont-ils prêts à tuer la poule aux œufs d'or pour des bénéfices immédiats mais de courte durée ? Un proverbe corse dit : Un manghjetu micca u vitellu in corpu di a vacca (Il ne faut pas manger le veau dans le ventre de sa mère). En Méditerranée, 90 % des Aires marines protégées sont des parcs de papier, c'est-à-dire des aires protégées fictives ; en revanche, la RNN de Scandula a été un modèle exemplaire, et nous espérons qu'il continuera à l'être à l'avenir.

*A terrestrial and marine nature reserve in the NW Mediterranean, Scandula (Corsica): Biodiversity and lessons from 46 years of management – *Sci. Rep. Port-Cros Natl. Park*, 35: 43-181 (2021)

• U Levante



CHRONIQUE INTERNATIONALE

JDC

La Chine : le grand prédateur

La Chine, sous la férule de son président à vie et maître absolu, Xi Jinping, semble rendre les habits du président Mao. Adulé comme l'était Mao, Xi Jinping impose désormais que sa « *pensée* » soit enseignée aux écoliers du primaire. Le pays est corseté par un système policier digne d'Orwell : 400 millions de caméras surveillent un milliard quatre cents millions de citoyens. Mais surtout, l'économie chinoise pèse sur l'économie mondiale d'une façon d'autant plus qu'inquiétante d'autant qu'elle montre aujourd'hui d'immenses failles.



Un monde sans morale

Nul ne peut nier que la Chine a accompli en un demi-siècle un impressionnant bon en avant pour reprendre la phraséologie maoïste. Mais à quel prix ! Toutes les libertés ont été supprimées et malheur au moindre contestataire : il est envoyé dans le goulag chinois, le sinistre laogaï au sein duquel entre quinze et vingt millions de « *criminels* » meurent à petit feu sans beaucoup de chances d'en réchapper. Le parti communiste chinois place la réussite commerciale loin devant les droits des citoyens et ne parlons pas des droits de l'homme qui sont tout simplement foulés aux pieds. Les minorités sont combattues au nom d'un centralisme qui ne sert que les intérêts de la majorité han. Plus d'un million d'Ouïgours sont internés dans des camps de travail situés dans la région dite « *autonome* » du Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine. Les conditions de détention sont dignes des camps nazis avec à la clef des viols collectifs, des stérilisations forcées. Les témoignages sont trop nombreux et trop concordants pour qu'ils ne dessinent pas la réalité. D'autant qu'elle est aussi celle du Tibet et avant celle de Mandchous. Au détour du combat contre la

Covid, la contestation de Hong Kong a tout simplement disparu des écrans radars sans que le monde dit libre ne s'en émeuve réellement. Silence : on tue.

Un pillage économique systématique et de grandes ambitions planétaires

La Chine est créatrice mais aussi pirate n'éprouvant aucun scrupule à piller les technologies de ses « *alliés* ». Ce fut le cas pour Airbus. Le nucléaire civil a lui aussi été consciencieusement cannibalisé. Le même scénario s'est produit pour le raccordement au réseau des centrales EPR de dernière génération en décembre 2018 et 2019, ceci grâce aux transferts de technologies consentis par Framatome et EDF. La conquête économique du monde est l'ambition affichée par la Chine populaire. Et pour y arriver, elle a imaginé en 2013, la constitution des nouvelles routes de la soie. Le principe d'échange est le même sur tous les continents puisque ces routes sillonnent désormais l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique, l'Europe de l'Est et même l'Europe de l'Ouest. La Chine consent des prêts à taux avantageux sans faire de différence entre les régimes afin que leurs marchandises circulent librement. La Chine se trouve par exemple aujourd'hui aux avant-postes afghans. Des centaines de milliards de dollars ont ainsi été prêtés en Asie du Sud-Est, en Afrique surtout, mais aussi en Europe. En cas de défaut de remboursement, les prêteurs chinois leur demandent alors de consentir à des baux emphytéotiques de 99 ans sur des infrastructures telles que des ports, des aéroports, des voies ferrées. C'est

ainsi que l'aéroport de Toulouse est passé aux mains des Chinois comme Le Pirée ou encore les sous-sols du Zimbabwe. Cette menace est beaucoup plus insidieuse que les menées qatarie ou saoudienne. Elle est invisible et peu douloureuse jusqu'à un certain moment. Mais alors il est trop tard.

Un colosse aux pieds d'argile

Comme les États-Unis la Chine vit sur un endettement gigantesque. La dette publique chinoise représente actuellement plus de 15 % de la dette mondiale, selon l'Institute of International Finance. Elle valait en 2018 près de 235 % du PIB national. Elle a été multipliée par quatre entre 2008 et 2016, pour atteindre 28400 milliards de dollars à cette date. C'est astronomique. Pire, la Chine refuse de communiquer les chiffres de la dette intérieure, celle des régions, des entreprises, des particuliers qui pourrait doubler le chiffre final de l'endettement. On ne peut imaginer un défaut chinois en matière économique. Cela représenterait un cataclysme. Or le géant de l'immobilier chinois, Evergrande, est aujourd'hui menacé de faillite et, de ce fait, représente un danger majeur pour l'économie chinoise et donc mondiale. Dans un monde interconnecté, tout le monde tient tout le monde ce qui explique le silence qui accompagne la tyrannie chinoise. Mais les catastrophes ne préviennent pas et elles peuvent toucher ces colosses aux pieds d'argile.

• GXC

Visitez notre site internet : www.journaldelacorse.corsica





SAPÀ FÈ

JDC

I ghjuvelli nustrali di Saveria Geronimi

In u so attellu di u Parc Berthault in Aiacciu, Saveria Geronimi cuncepisce, sottu à a so grin-fia « *Germès Créateur* » ghjuvelli di tutte e forme è à tutti i prezzi. Una creatrice chì hà fattu a so strada dopu à un percorsu particolare è chì raccoglie, oghje, i frutti di u travagliu...



germinà ch'aghju sempre vulsutu travaglià a terra. » Arricchita da una sperienza à u stranieru (Inghilterra, Scozia) è dopu à parecchie mostre induve face cunnosce u so travagliu, Saveria hà a voglia di vultà ind'è ella. « *Vuliu esse à mezu à i mei è à tempu creà ind'è mè. Una logica chì s'hè imposta di manera naturale.* »

Dopu à u so ritornu, l'artista si stalla, à mezu à d'altri, in u quartieru di San Ghjuvè sottu à u pannellu « Creatori ». Ma u fattu mai di u so percorsu serà quattru anni fà in u Parc Berthault induve l'attellu « *Germès* » apre, in fine, e so porte. Hè quallà ch'ella cuncepisce cullane, anelli, braccialetti, pindini fatti in oru, argentu, diamanti, smeraldu, zaffiru ma dinò cù metalli menu preciosi. « *Una manera di prupone prezzi per tutti... Sò un artigianu indiatu chì adopra un cuncettu particolare. Tutti i metalli aduprati ùn venenu da mine ma d'affinadori chì riculturalghjenu e materie.* »



In a vita, u destinu ci porta induve avemu privistu d'andà, pocu impreme a nostra vulintà. Cusì, ci sò percorsi più o menu cumplicati chì sbuccanu quantunque nantu à belle surprise. Di ceppu artisticu è cù dui fratelli musicanti (u so picciu Antò) è una mamma pittore Saveria Geronimi hè stata ciuttata, da zitella, in issu bagnu quì. A scelta di i ghjuvelli? « *S'hè imposta da per ella, spiega l'artista, à 12 anni, faciù dighjà creazione.* » Eppuru, issu percorsu hà messu u tempu per mettesi in piazza. Una vintena d'anni.

Frà tempu, Saveria face studii di...biulugia (chì l'anu da serve ma più tardi) è si ne parte in Inghilterra cù, dighjà, a voglia di travaglià intornu à i ghjuvelli. Senza sapè, à l'epica, di chè manera è chè materia aduprà. « *Ciò chì era sicuru, aghjusta l'artista, hè ch'eu vuliu creà a me marca di ghjuvelli...* »

Cusì, Saveria face parecchie furmazione cù qualchì ghjuvellaghju rinumatu. Nanzu, in u 2006, di fà nasce « *Germès* ». « *Parolle chì parlanu è à tempu, ci sò S è G di u me nome è a me casata. A seguita hè una manera di*

Ghjuvelli identitarii

In u so travagliu, Saveria adopra una tecnica persunale, fatta di metallu in fusione o fretu. Si tratta, tandu, per via di u so cantu artisticu, di fronde è picculi stecchi di scopa o altri intarsiate nantu à i so ghjuvelli. Cusì, hè nata « *Stampa corsa* », una cullezzione di ghjuvelli nustrali bulicati cù scorza di lariciu. Ma Saveria, ùn s'arresta quì. Dapoi qualchì tempu, face parte di « *Carré d'art* », una struttura chì adunisce tutti i mistieri d'arte di Corsica. S'impegna dinò in u Dui Sorru (t'hà e so radiche in Arburì) cù una buttega « *Le National* » creata in Vicu induve l'artigiani di u rughjone ponu fà cunnosce e so creazione. Ùn si contanu più e so mostre

(Carrousel du Louvres, Parrighji, Marseglia...). Pertuta dece anni à u stranieru, per vultà megliu ind'è ella, eccu u percorsu d'una creatrice isulana chì prupone un sapè fà chì mette in vale a so isula...

• Ph.P.

« *Germès créateur* », 26 cours Lucien Bonaparte, 20000 Ajaccio
Tel : 06-24-95-78-28
www.germescreateurbijoux.com



Gruppù passione : l'alchimia di a pulifunia

Hè esciutu di ferraghju scorsu è sette anni dopu à u primu, u dischettu novu di u gruppu Passione. L'occasione di trattà d'un associu chì hà vulsutu piazzà l'amicizia trà i so membri nanzu à tuttu per cuncepisce, à pocu à pocu, canti d'eri è d'oghje à modu soiu...



A storia di u gruppu « Passione » hè cum'è tanti altri gruppi isulani, quella d'un'amicizia trà i so membri. Si principia in u 1999 in Appiettu cù qualchì passiuatu di cantu tradiziunale ma micca solu. À l'iniziu, ci hè Benedettu Rusterucci, ch'avìa fattu sente a so voce linda cù a seconda squadra di « *I Voci di a Gravona* ». « *Ci vuliamu strutturà per mettecì à u serviziu di u cantu tradiziunali, spiega u cantadore, erami per a maiò parti, ghjenti di u circondu. À pocu à pocu, ci semi allargati.* » Strada facendu, a squadra prupone cuncerti in Appiettu, u circondu è in altrò. Qualchì tempu dopu, s'arricchisce di Jean-Marc

Ceccaldi, stallatu sottu à u Pichju. « *Era dopu à un'emissione « U Live » induve aviamu cantatu insemu, spiega l'artistu, l'affare s'era accunciata di manera naturale.* » *U cantadore porta a so petra. « Semu prisenti nantu à e scene di Corsica è d'altrò, aghju solu vulsutu purtà a mo sperienza cù acconci musicali particolari è dinò d'altri strumenti cum'è u flautu irlandese o a mandulina... »* A ghjunta di Jean-Louis Blaineau, (Core di l'omi di Sartè), famosu cumpunitore, permette à u gruppu di francà un altru passu. Hè qui chè a squadra cumpone qualchì cantu di messa cum'è un kyrie è ancu un acconciu nantu à u Diu vi Salvi Regina. « *Avemu l'amore di a pulifunia tradiziunale, aghjusta Jean-Marc Ceccaldi, iss'acconci qui sò più muderni ma arimbati nantu un filu nustrale.* » S'ellu dà cuncerti da per tuttu in Corsica, u gruppu hè dinò presente à prò di u suciale. Cù, per in dettu, un cuncertu di Natale in San Chirgu (Appiettu) induve face cantà i zitelli. U percorsu di a squadra l'hà permessu, fora di i so cuncerti, di esce un primu dischettu, sette anni fà. « *Ci era appena di tuttu ciò ch'è noi faciamu à l'epica, pulifunie, canzone tradiziunale, creazione...* ».

Sette anni dopu, si tratta d'un secondu dischettu, esciutu di ferraghju. Frà tempu, a squadra hè scambiata postu ch'elli sò ghjunti Benjamin Rusterucci, figliolu di Benedettu



(una manera di tramandà dinò), Rémy Bizzari è ancu Paulu Vincentu Mucchielli, monda cunnisciutu in u mondu culturale. Issa squadra nova prupone dodici canti induve truvemu un filu particolare. « *Ci hè sempre a tradizione ma, avemu decisu di scopre, à tempu, orizzonti novi (Blues, Gospel, musiche di u mondu...).* Di fattu, un ci demu limite... »

Da « *I passeggeri di notte* » à « *Fiacculella* » passendu per « *Kyrie di Ghisoni* », « *Nanna* » « *per Lucia Stella* » o « *Monte Gozzi* », u gruppu mette in vale a so sensibilità musicale è artistica. U dischettu di a maturità induve ci hè un filu à tempu tradiziunale è mudernu. Tuttu u mondu o guasgi, scrive, e cumpusizione sò dedicate à Jean-Marc Ceccaldi o Jean-Louis Blaineau ind'un insemu chì permette à u gruppu di cuntinuà una strada principiata vinti anni fà...

• F.P.

Gruppu Passione

Voce : Rémy Bizzari, Jean-Louis Blaineau, Michel Blaineau, Jean-Marc Ceccaldi, Paul-Vincent Mucchielli, Benjamin Rusterucci, Benoît Rusterucci.

Cellu : Jean-Louis Blaineau

Ghitarra : Jean-Marc Ceccaldi, Alex Guscelli, Benoît Rusterucci, Benjamin Rusterucci

Mandulina è flautu irlandese : Jean-Marc Ceccaldi

Acconci : Jean-Marc Ceccaldi è Jean-Louis Blaineau



CONTACT

JDC

Corsica.doc du 8 au 13 octobre

L'amour de l'art

Seule manifestation cinématographique consacrée au documentaire : Corsica.doc à Ajaccio. Thème de la 15^e édition, « *L'amour de l'art* ». En ouverture le célèbre et culte, « *F for Fake* » d'Orson Welles, récemment restauré.



« *F for Fake* » tombe à pic dans l'ambiance de fausses nouvelles, d'informations tronquées qui est la nôtre. En prestidigitateur de l'image Orson Welles nous offre une réflexion sur la vérité et le mensonge en art. Son point de départ ? Elmyre de Hory, un faussaire de génie qui avait le don de peindre des Matisse, des Modigliani, des Renoir plus vrais que les... originaux. A partir de cette trame qui avait aussi inspiré le cinéaste, François Reichenbach, l'auteur de « *Citizen Kane* » va jongler avec le vrai et le faux. La tricherie et l'authenticité. Tellement réussies les copies du faussaire que des collectionneurs se précipitèrent tête baissée dans le traquenard. Mais tout se gâta... un jour. Cette histoire Welles s'en empare pour inviter le spectateur à s'interroger sur le pouvoir de mystification de l'artiste quand il parvient à l'indéniable... vrai. « *F for Fake* », tourné en 1973, en collaboration avec Reichenbach, est un film-testament. Une

œuvre si intemporelle qu'elle devient... actuelle.

Autour du thème de « *L'amour de l'art* » le public ajaccien va pouvoir (re)découvrir vingt-cinq courts, moyens, longs-métrages documentaires réalisés entre 1950 et 2020, qui restituent l'émotion ressentie au contact d'une œuvre, émotion relevant du mystère et dont la perception peut être très différente d'une personne à l'autre ou au contraire être l'émanation d'un sentiment collectif unanime, par exemple, dans une salle obscure plongée dans la magie blanche d'un grand écran.

Les organisateurs du festival, Annick Peigné-Giuly, la présidente en tête, ont débusqué des pépites. Ainsi de Jean Eustache « *Le jardin des délices* » (trente minutes) qui met en scène un homme dépressif reprenant goût à la vie devant la peinture de Jérôme Bosch ou de Marcel Teulade « *Le retour du fils prodigue* » (trente-trois minutes) peint par



Rembrandt dont la vue déclenche chez un incroyant une vocation religieuse. Ainsi de Herz Frank « *Dix minutes de vie* » qui capte des visages d'enfants assistant à un spectacle de marionnettes dont les rebondissements se lisent sur les traits des gamins ou de Pier Paolo Pasolini « *La Ricotta* » (trente-cinq minutes) d'une sarcastique insolence ou encore du cinéaste thaïlandais Weerasethakul, « *Mysterious Object at Noon* » (quatre-vingt-dix minutes).

Les confinements et les limitations de déplacement ont provoqué chez bon nombre d'entre nous une réelle frustration. Revers bénéfique de la médaille, cette frustration a induit une prise de conscience aiguisée de la nécessité de l'art comme bien commun au quotidien. Deuxième volet de Corsica.doc, la section « *Nouveaux Talents* » proposent vingt et un réalisations inédites en compétition aux thématiques d'une riche variété. C'est une fenêtre sur la création d'aujourd'hui... à ne pas manquer !

• Michèle Acquaviva-Pache

Contacts : www.corsica.doc
Corsica.doc se déroule au cinéma Ellipse à Ajaccio.





Pouvez-vous nous rappeler les circonstances de la création de Corsica.doc ?

On a voulu introduire le documentaire dans le monde des festivals en Corse. En effet, ce genre a été présent aux côtés de la fiction dès les débuts du 7^e art. Dans les années cinquante – soixante la télévision s'en est emparé. Il s'est alors épanoui sur le petit écran. Puis des producteurs l'ont formaté en imposant une durée de cinquante-deux minutes sans trop tenir compte des réalisateurs et de leur approche. Mais le documentaire a continué son chemin hors de la TV. En 2002 avec « *Être et avoir* » de Nicolas Philibert, présenté en section officielle à Cannes, il y a eu un basculement car ce long-métrage documentaire a remporté un grand succès auprès du public et de la critique ce qui a réouvert les salles de cinéma à ce genre.

Comment êtes-vous passé de Libération à la présidence de Corsica.doc ?

Comme journaliste j'ai suivi l'évolution du documentaire parce que ce qui se passe autour de moi m'intéresse et que j'attache de l'importance à la qualité esthétique de ce cinéma. En 2007 il y a eu des plans sociaux à Libération et j'ai décidé de me préparer à rentrer en Corse. Avant de lancer Corsica.doc je me suis rodée au travail associatif au sein de « *Documentaire sur grand écran* ». L'année suivante a été créé, à Ajaccio, le festival. Sandrine Bonnaire est venue présenter son film sur l'autisme et depuis elle suit notre action.

« Le cinéma documentaire d'auteur dépasse la simple réalité pour atteindre la vérité humaine.

C'est un cinéma qui doit surtout et avant tout nous faire vibrer. »

Annick Peigné-Giuly

Quelles qualités doit avoir un documentaire pour vous ?

Il ne suffit pas d'un sujet fort, il faut que sa forme ait un sens. On doit sentir que le film tient à cœur au réalisateur, qu'il vient de son désir ce qui n'est pas forcément le cas avec une commande. Bien sûr, il n'y a pas de recette... J'aime qu'un cinéaste traite d'une réalité ordinaire et fasse découvrir ce qu'elle a d'extraordinaire. Un documentaire de qualité doit apprendre au spectateur ce que regarder signifie !

Qu'est-ce qu'on peut attendre d'un documentaire qu'on ne trouve pas dans une fiction ?

S'il y a du documentaire dans la fiction et vice versa, une mauvaise réalisation reste... mauvaise. Prenons par exemple le dernier documentaire du cinéaste congolais, Dieudo Hamadi, qui a pour titre, « *En route pour le milliard* ». Ce film relate l'histoire d'un groupe d'hommes, de femmes devenues handicapés à la suite d'un affrontement entre militaires ougandais et ruandais qui a eu pour cadre la ville de Kisangani au Congo. Cela fait plus de vingt ans que ces blessés civils doivent être indemnisés. Lassés d'attendre ils ont décidé d'aller à Kinshasa pour avoir leurs indemnités. Hamadi les a filmés lors de leur parcours à pied, en bateau sur plus de mille kilomètres transformant leur entreprise en véritable épopée. Aujourd'hui où nous avons un vécu très difficile, le documentaire remet les



choses à leur place en montrant l'humain et en soulignant l'importance de l'art dans un univers où tout est marchandisé.

Les évolutions les plus notables du documentaire ?

La démocratisation du matériel de réalisation (petite caméra, micro intégré, logiciel de montage) participe à un développement exponentiel du documentaire, en particulier chez les jeunes. Il n'est plus exceptionnel non plus de pouvoir le voir en salles. Enfin les plateformes dédiées proposent une gamme très étendue de choix à leurs abonnés, qui manifestent souvent un désamour pour la TV.

De quelles manières construisez-vous votre section, « Nouveaux Talents » ?

On fait appel à candidature sur une plateforme. On demande des premières, deuxième, troisième réalisations produites l'année précédant le festival. En 2021 on a reçu 450 films provenant du monde entier. Notre comité de sélection comprend six membres. On discute entre nous. Souvent on est vite d'accord mais on fait également attention aux coups de cœur des uns et des autres même s'il n'y a pas unanimité ! Nous allons aussi dans les festivals tels Cannes, Lussas (Ardèche), Nyon (Suisse), Marseille, Belfort, Cinéma du Réel à Paris. La France, l'Espagne, l'Italie nous envoient beaucoup de films. Suivant les années nous en recevons également des Etats-Unis et de l'Europe de l'Est.

Les sujets de documentaires que vous retenir doivent-ils être diversifiés ?

On ne cherche pas à équilibrer les sujets des films retenus. Notre priorité c'est d'être touchés. On fait confiance au hasard. En général nos choix reflètent les préoccupations de l'heure. Cette année les films sur la famille sont très présents. Ce n'est guère surprenant car c'est là une conséquence des confinements...

Vous n'imposez aucune durée de films. Au programme des courts, des moyens, des longs-métrages. Pourquoi ?

Nos critères de choix sont artistiques. Si un réalisateur estime que son film documentaire doit durer 10, 20, 110 minutes, libre à lui ! Ce qu'on ne veut pas c'est le formatage obligé de cinquante-deux minutes !

Qu'entendez-vous exactement par cinéma documentaire d'auteur ?

Dans un documentaire il n'y a pas d'acteurs mais des personnages qui jouent leur rôle dans la vie. Le cinéma documentaire d'auteur dépasse la simple réalité pour atteindre la vérité humaine. C'est un cinéma qui doit surtout et avant tout nous faire vibrer.

• Propos recueillis par M.A-P





CHRONIQUE DU TEMPS QUI PASSE

JDC

Il sont partis ! (The big race)

C'est ainsi qu'autrefois le starter donnait le signal du début de la course hippique. La course est commencée, les chevaux sont partis!



Le Comité scientifique d'application des peines (CSA) a commencé son travail réformatif en interdisant tout temps d'antenne à l'un des candidats putatifs aux élections présidentielles. Ça commence à sentir bon, comme le disait mon ami regretté, le Procureur Frezouls. Nous ne sommes pas au bout de nos peines.

Les chevaux, jadis au paddock, se sont élancés vers le but tant désiré : l'accession à la charge suprême pour le *primus equus inter equos* (!). Il en faut du courage pour courir sous la chaleur avec le réchauffement climatique! Alors ça triche, ça biaise, ça dégoise. Toujours au fait de toutes les tricheries - nous le savons bien pour lire avec attention la presse pénale qu'on pourrait qualifier de presse pénible - les organisateurs du *challenge* (comme on dit en jargon new-langue), s'appliquent à faire prendre des vessies pour des lanternes aux électeurs répartis en deux équipes à peu près égales : ceux qui ne demandaient que ça et ceux qui n'en demandaient pas tant. Bref Zemmour est dans les choux.

La narine altière, sa concurrente n'en est pas pour autant mieux lotie tant les embûches se multiplient pour gêner le concours. J'hésite entre deux films des années 30 pour illustrer

la situation : *Les Chasses* du Comte Zaroff (*The Most Dangerous Game* de Schoedsack et Irving Pichel, 1932) et *Le Cirque* de Charlie Chaplin (*The Circus*, 1928). Comme dans *Les Chasses* du Comte Zaroff, le gibier le plus dangereux, livré à la férocité du chasseur, c'est l'homme qui doit affronter la jungle, des précipices et des falaises pour éviter son persécuteur. Dans le jeu électoral qui nous préoccupe, les obstacles à éviter se nomment l'imposture, l'hypocrisie et le mensonge. C'est un film à suivre, plein de re-bondissements et de suspense. Pour une fois l'écran, d'ordinaire idiot et stupéfactoire sera bien utile pour permettre à l'électeur de suivre la trajectoire de ses héros. Le risque existe bel et bien et n'est pas figuré. Si dans le film cité le fugitif candidat à la survie risque la mort à chaque instant, nos compétiteurs, quant à eux, risquent la prison, puisque c'est la nouvelle règle qu'imposent les organisateurs-commentateurs-arbitres de la joute. D'où le film de Chaplin, *Le Cirque*, où il est patent que les clowns demeurent les maîtres de l'épouvante. Passons sur les candidats plus officiels —comme on disait autrefois dans les fêtes de villages où, près de la piste de danse, était disposée la table des « officiels », réservée bien entendu au maire

et à l'aréopage de ses courtisans. Rien n'a changé sous les étoiles. J'ai parlé des clowns, mais avec respect bien entendu, car il sortira de cet étonnant pancrace la figure d'un César quand les jeux seront faits. En 1929, en voyage en Italie, Henri Béraud, écrivain et journaliste de talent, rapportera un livre prémoniteur et finement analysé sur l'installation du fascisme. Le portrait des clowns tragiques et sanglants qu'il a rencontrés dans ce voyage lui donneront l'occasion d'inventer une formule qui fera mouche, celle de « *César de carnaval* ». Au delà des personnalités plus ou moins controversées, des personnages historiques qui ont été aux prises avec les événements regrettables qu'il a été donné à l'humanité de connaître aux siècles passés, au-delà même de l'intention affichée et de la nature juridique des pouvoirs qui ont été érigés en ces périodes, il demeure que, pour l'essentiel, les tyrans sont rendus possibles et même inévitables par l'organisation préalable et bureaucratique d'un système sans liberté, et c'est bien ce qui chagrine aujourd'hui quand on voit s'organiser sous nos yeux un monde à la liberté mesurée, comme en témoignent le contrôle de l'information, la disparition de l'argent liquide et le recours systématique à la délation d'Etat.

Le propre des clowns est d'abord de faire rire, mais ils peuvent inspirer la peur, je l'ai dit. Je ne connais qu'une seule manière de vaincre celle-ci : la lecture, car la peur est un spectacle avant tout, auquel on ne peut se soustraire que par la diversion qu'offre l'imaginaire. Quel plus beau chemin que celui d'un poème ou d'un roman pour s'abstraire du réel, afin de le retrouver l'orage passé et de pouvoir s'en rendre maître par le raisonnement et l'analyse! Ce n'est certes pas en empêchant quiconque de s'exprimer lors d'une confrontation d'idées qu'on parviendra à ce but.

• Jean-François Marchi



TOP

- **VILLES ATTIRANTES.** *La destination des villes corses a été la plus recherchée l'été dernier.*
- **PAIX ET FRATERNITÉ.** *La Paix et la Fraternité ont été célébrées à Ajaccio et Bastia.*
- **AMITIÉ CORSE-ARMÉNIENNE.** *L'amitié Corse-Arménie mise en œuvre contre la guerre du Haut-Karabakh.*

FLOP

- **MATHIEU CHABERT.** *Il a été démis de ses fonctions d'entraîneur du SC BASTIA.*
- **CHRISTOPHE CATTÀ.** *Une Information judiciaire a été ouverte après son assassinat.*
- **TUNNEL DE BASTIA.** *Les travaux de désamiantage vont engendrer des embouteillages asphyxiants.*
- **CHARLES PIERI.** *Mis en examen pour recel d'abus de confiance l'ex chef présumé du FLNC a été soumis par le tribunal correctionnel de Bastia à un an de prison ferme.*
- **AGRESSION DES AGENTS DE L'OEHC.** *Prison ferme pour le tireur.*
- **IMMIGRATION CLANDESTINE.** *Un réseau entre Maroc et France démantelé par la police aux frontières.*

Carl'Antò I puttachji

UN MINISTRE MÈNE LE COMBAT FÉMINISTE

Elisabeth MORENO, la ministre en charge de l'égalité Hommes-Femmes, de la diversité et de l'égalité des chances a effectué un déplacement en Corse pour défendre une approche volontariste mais pédagogique de sa mission. Elle pense que la société corse a tout à y gagner. « *Il est toujours dangereux d'importer des concepts venant de pays qui n'ont pas la même histoire que la notre a-t-elle notamment déclaré ajoutant que le pilier*

de l'égalité c'est la lutte contre les violences. La Corse -a-t-elle ajouté- a été secourue par plusieurs affaires de féminicides ces dernières années dans certains cas, la réactivité et de la gendarmerie a été mise en question. Comment travaillez-vous en matière de violences faites aux femmes avec vos collègues de l'Intérieur et de la Justice ? Je ne peux pas réussir dans les missions qui sont les miennes si je ne travaille pas avec les ministres de l'Intérieur, de la Justice et de l'Éducation pour que les plaintes des victimes soient correctement traitées et donnent les résultats attendus.»

LES VIEUX ENTRENT DANS LA DANSE

L'INSEE – nous annonce, sans ménagement, que d'ici à 2021, c'est-à-dire aujourd'hui, les décès seront, en Corse, plus nombreux que les naissances. On se consolera, peut-être, en apprenant, par le même Institut, qu'elle n'est pas la seule puisque d'autres régions, comme le Limousin, l'Auvergne, la Bourgogne ou le Poitou-Charente, sont dans le même cas. Sauf que ces régions-là, étant bien au chaud, au cœur d'un continent quelquefois surpeuplé, ont, plus que la nôtre, des chances de régénération. L'INSEE nous dit également que la population de la Corse pourrait être de 350 000 habitants en 2030, avec toujours plus de vieux que de jeunes ce qui laisse songeur sur le dynamisme d'une population où la moyenne d'âge pique du nez sur les cimetières. Difficile avec ça d'élaborer de grands projets et de les mettre sur les voies de possibles réalisations. Mais on peut toujours imaginer de vastes espaces (cette île n'en manque pas avec ses 8 650 kilomètres carrés) uniquement réservés aux diverses structures d'accueil pour le repos et les loisirs des seniors de toutes origines et de toutes nationalités. Les jeunes – ou du moins ce qu'il en reste – pourraient y être employés. Sans qu'ils puissent se faire de grandes illusions sur leur avenir lequel serait tout tracé comme celui des pensionnaires qu'ils auraient à dorloter. On peut certes rêver aux lendemains qui chantent, après avoir balayé le conformisme dans lequel la plupart des Corses semblent se complaire. On peut continuer de tirer des plans sur la comète, refaire le monde à la dimension d'une île qui cherche à l'éblouir de diverses façons, sans toutefois y parvenir, mettre le turbo, comme on dit, pour lui faire rattraper, virtuellement, un « *retard historique* ». Tout en ne perdant pas de vue, car il faut être un brin réaliste, ces quelques

autres statistiques qui font apparaître une inquiétante désertification de l'intérieur, un littoral livré aux seuls caprices de la mer, des villes à la recherche d'une démographie ascendante, une économie toujours à l'étiage. Et, pour ponctuer un tel constat, une violence endémique impossible à éradiquer

LES CORSES DISPARUS ?

C'est arrivé ! Pour la première fois sans doute dans l'histoire de cette île un village est peuplé de non corses, d'allogènes comme disent les démographes pour signifier ceux qui ne sont pas originaires du coin contrairement aux autochtones qui, eux, le sont. Il existe donc en Haute-Corse (mais la précision s'arrêtera-là pour les raisons que l'on devine) une commune dont les maisons ont été achetées, les unes après les autres, par des Français du Continent ou des étrangers qui y ont élu domicile après les avoir restaurées pour pouvoir y vivre confortablement. Certains y viennent en vacances alors que d'autres y restent toute l'année, ayant même choisi leur place au cimetière, pour affirmer leur intention d'un séjour définitif. Il est fort possible qu'aux prochaines élections municipales ils désigneront l'un d'entre eux pour conduire les destinées de la commune et ce sera de bonne guerre. Pour l'heure, le maire sortant est corse mais il réside à la ville. Peut-être pour ne pas faire de l'ombre à ses nouveaux administrés qui d'ailleurs « *l'aiment bien* ». Comment en est-on arrivé là ? Tout simplement parce que les anciens propriétaires des maisons les ont vendues, la formule « *A terra corsa a i Corsi* » ne leur inspirant aucune réticence. Cette « *terra corsa* » que l'on vend, que l'on brade même selon les besoins ou les urgences, risque un jour de passer totalement dans d'autres mains. Malgré les slogans des nationalistes. Il faudra certes encore du temps, beaucoup de temps, trop de temps peut-être tempsavant que le transvasement ethnique soit significatif. Mais le processus est engagé et ont voit mal comment il pourrait être arrêté. D'autant que les actions violentes ne semblent pas produire l'effet escompté. Mais une telle occupation n'est pas spécifique à la Corse. Elle existe ailleurs, notamment aux Baléares où les Allemands possèdent des milliers d'hectares bâtis et non bâtis ou en Toscane « *achetée* » par les Anglais, les Suisses et les Allemands. Sans que les autochtones agissent avant de se rendre compte de leurs erreurs.

HUMEUR

JDC

Vapoter, ça reste fumer

Le vaping est devenu cool. Cela reste une nouvelle forme de tabagisme. Certains la diabolisent autant que le tabac, d'autres arguent qu'elle aide au sevrage. Les méfaits et bienfaits de la cigarette électronique alimentent les débats. Pendant ce temps, le marché de la vape ne connaît pas la crise.

Un marché en expansion

Depuis son arrivée en France en 2010, la cigarette électronique est devenue un business florissant. Sans doute aidé par l'augmentation du prix du paquet de cigarettes classiques. Les ventes de cigarettes électroniques et des e-liquides ont littéralement explosé au bout de la première année de commercialisation. Dès 2011, de nombreuses boutiques spécialisées se sont implantées partout en France. En 2016, seules les franchises les plus solides se sont maintenues et profitent d'une aubaine législative. En effet, la directive européenne sur les produits du tabac (Tobacco Products Directive ou TPD) encadre les produits de la vape en tant que produits du tabac connexe. La France est devenue le troisième marché



mondial de la cigarette électronique après les États-Unis et le Royaume-Uni. Selon la société PGVG Marketing, la France compte 3 007 boutiques pour 49,3 millions d'adultes âgés de plus de 20 ans. Soit une boutique spécialisée pour 16 395 personnes. En 2019, la Corse en comptait 18. Chaque hausse du prix du tabac favorise le passage des fumeurs à devenir des vapoteurs. D'autant plus que régulièrement des études scientifiques prouvent que les vapoteurs ont plus de chance d'arrêter de fumer. Dans sa brochure Agir pour sa santé, l'Institut national du cancer (InCa)

précise que la cigarette électronique « peut être un outil d'aide à l'arrêt du tabac. Utilisée seule et non en association avec la cigarette traditionnelle, elle permet de réduire les risques liés au tabac. »

Risques sanitaires

Une vapoteuse moderne comporte trois parties : une batterie, une résistance et un réservoir pour le e-liquide. La composition du e-liquide est variable. Il contient généralement des arômes (tabac, menthe, fruits rouges... Il y en aurait environ 16 000), du propylène-glycol (PG), de la glycérine végétale (GV), de la nicotine (avec un taux maximal imposé de 19,9 mg/ml en Europe), et parfois de l'alcool (moins de 2 %). Cet outil, qui permet de réduire l'addiction au tabac, n'est pas un gadget récréatif. Le vapotage n'est pas sans danger. Selon différentes études scientifiques, les cigarettes électroniques seraient à l'origine de plusieurs inflammations pulmonaires, sous le nom de Evali, acronyme anglais signifiant « pneumopathies liées à l'utilisation de produits de cigarettes électroniques ou de vapotage ». Pour l'Organisation mondiale pour la Santé (OMS), la cigarette électronique est « incontestablement nocive ». Dans son dernier rapport, l'OMS plaide pour une meilleure réglementation de cette alternative au tabac classique, qui vise principalement les jeunes, attirés par les différents arômes. Selon le rapport, 32 pays interdisent la vente de ces inhalateurs électroniques de nicotine et 79 ont adopté au moins une mesure pour en limiter l'usage comme l'interdiction de la publicité. Mais souligne l'OMS, 84 pays n'ont pas de garde-fous contre la prolifération de ce type de produits. Même si la proportion de fumeurs a baissé dans de nombreux pays, la croissance de la population fait que le nombre total de fumeurs reste « obstinément élevé », souligne le rapport.



Politique de « moindre mal »

La position radicale de l'OMS ne fait pas l'unanimité parmi les professionnels de la santé et les tabacologues. Pour de nombreuses instances sanitaires, la vape a aidé le sevrage tabagique. Santé publique France estime qu'au moins 700 000 personnes en France ont utilisé ces dispositifs pour arrêter de fumer ces sept dernières années. Même si les effets à long terme des inhalateurs électroniques restent méconnus, la cigarette électronique est reconnue comme moins nocive que la cigarette. Une étude publiée en janvier 2021 par l'Institut Pasteur a établi que « les aérosols générés par les cigarettes électroniques contiennent moins de 1 % des toxiques retrouvés dans la fumée de cigarette ». Mieux vaudrait vapoter que fumer du tabac, pour limiter les risques sanitaires liés à la cigarette. L'idéal restant de ne pas goûter à la nicotine pour éviter de tomber dans cette addiction. Le tabagisme tue 8 millions de personnes par an dans le monde, dont 1 million du tabagisme passif.

• Maria Mariana

Sport pieds poings

Rentrée gagnante pour Franck Lebouyonnec et le KTP Scola

Après de longs mois « *confinés* » les combattants MMA ont pu retrouver leur cage. Et retour gagnant pour le KTP Scola.



C'est dans le formidable décor du Stadium de Miramas qu'a eu lieu récemment une réunion MMA, Mixed Martial Arts, le « *French Fighting Championship* » et dans l'octogone le pensionnaire du KTP MMA Scola*, Franck Lebouyonnec pour un super fight de 3 rounds de 5mn. Et c'est sur un chant de Diana di l'Alba et devant plus de 2000 spectateurs que le protégé de Fred Boigeol faisait son entrée sur le « *ring* ». Dans le coin corse, au coté de Fred, son fils Hugo, jeune espoir Corse du MMA et Ludovic Dandine, ex entraîneur de l'Equipe de France de MMA. L'adversaire du corse ? Anass Mehraz un sacré combattant de la réputée Team Marseille Fight Club. Après un 1er round... d'observation, plutôt équilibré, notre fighter corse trouvait la faille chez son adversaire : une « *guillotine* » (clé d'étranglement) dans une phase de combat au sol. Victoire donc de Franck Lebouyonnec par soumission au 2ème round ! Du bel art ! « *Nous avons d'ores et déjà d'autres rendez-vous* » souligne Fred Boigeol. « *Nous allons poursuivre nos efforts d'autant que désormais le MMA a reçu la reconnaissance de la France. Désormais les occasions de pratiquer cette discipline vont se multiplier sur notre territoire alors qu'il y a quelques mois seulement nous étions obligés de nous rendre à l'étranger pour combattre* ».

Le MMA

« *Le MMA est la conjugaison de plusieurs disciplines de combat* » explique l'ex champion F.Boigeol, « *Il rassemble boxe Thai, kick boxing, boxe anglaise, lutte, judo ou encore grappling. C'est une discipline très complète, mais aussi très encadrée et réglementée* ». Et

F.Boigeol sait bien que quoi il parle en tant qu'ancien champion et athlète de haut niveau : 2 titres de Champion d'Europe Pro et titres de Champion France Pro Muay thai et de Kick Boxing. Il enseigne cet art et d'autres comme le pancrace, le kick ou la boxe thai à Furiani depuis 15 ans. « *Cette discipline séduit de plus en plus de pratiquants notamment des jeunes. Une très bonne chose qui assure la pérennité de ce sport pour les années à venir* ». Après une année 2020/2021 blanche en raison du COVID, les licenciés du KTP ont pu retrouver le chemin de leur salle mi-septembre. « *Nous accueillons les enfants à partir de 6 ans et avons plusieurs sections le mercredi soir : 6/8 ans, 9/13 ans et plus de 14 ans et adultes* ». Outre Fred, les licenciés sont aussi coachés par Maria Casanova, formée au club, diplômée d'état et BMF de Pancrace/ MMA, championne de France amateur en 2015, combattante pro référencée sur sherdog, William Pierrini Scaillierez, Alex et Hugo Boigeol et « *Jay* » Jaoued Rmida. Club formateur, le KTP a obtenu déjà d'excellents résultats hors de corse avec les Florian Navarro, Maria Casanova, Jean-Jacques Calistri, Franck Lebouyonnec, Hugo et Alexandre Boigeol, Bastien Constant, Marco Simeoni, Virginie Fernandez, ; Stelly Lebreton, Lola Lubrina, Cata Nicolaie, Sébastien Albertini, Thomas Ebra sans compter les jeunes pousses comme Leo Gruzza, Maxime Delugre, Ange Piscopo Et bien d'autres. Les prochaines échéances pour le club ? « *Le championnat de France de MMA et de Pancrace amateur, jeunes et adultes et du côté des pros, reprise du championnat aussi et des rencontres nationales et internationales qui font progresser nos athlètes insulaires dans le classement mondial* » indique F.Boigeol.

• Ph.J.

* **KTP MMA Scola : 06 12 54 23 43**
www.ktpscola.fr

5 mai 1992 : la loi devant le Sénat ce 14 octobre.



Journée importante pour le Collectif des victimes du 5 mai 1992 ce 14 octobre avec le passage devant les sénateurs du projet de loi de Michel Castellani sur la commémoration du 5 mai. Un projet de loi* qui a déjà reçu l'aval des députés en février 2020 visant au gel des matchs de football professionnel le 5 mai. La ministre des sports, elle-même y a souscrit. « *Le 5 mai est une question prégnante et douloureuse. En proposant cette loi avec le groupe parlementaire Solidarité et Territoires on a du faire face à des résistances de la part des instances du football français, à des pressions énormes. Si aujourd'hui l'unanimité des députés sur ce projet de loi est avéré, il faut aujourd'hui que le Sénat fasse de même* » déclare le député de Haute-Corse. Au sénat, Paulu Santu Parigi, sénateur de Haute-Corse travaille depuis plusieurs moi cette séance très importante du 14. « *On ira jusqu'au bout de notre démarche. Ce 14 octobre nous aurons une niche pour passer la loi devant le sénat. Pour nous il est essentiel que le texte soit voté tel qu'il est, sans aucune modification, sans changer une virgule. Sinon ce serait catastrophique et reporterait le vote aux calendes grecques* ». A ces cotés et présent il y a quelques jours à Bastia, le sénateur du Rhône, Thomas Dossus : « *Ce drame est un drame national et doit concerner tous les élus du pays. On veut faire un texte transpartisan car ce drame doit unir. Ce texte doit être un acte de réconciliation entre le monde du football et le peuple du football. Il y a là un devoir de mémoire. On doit pointer du doigt l'inaction des instances du foot durant ces trente dernières années* ».

* « Art. L. 334 1. – En hommage aux victimes du drame national de Furiani, aucun match de football des championnats professionnels de la Ligue 1, de la Ligue 2 et de la Coupe de France, n'est joué à la date du 5 mai. »



SPORT

JDC

Le club du mois

Zoom sur...l'ASPTT tir à l'arc

Né il y a une vingtaine d'années, ce club de la périphérie ajaccienne compte 40 licenciés de 8 à 77 ans. Sous la houlette de Frédéric Rey, son président, et d'une équipe dynamique, tous s'efforcent de vivre une passion pour une discipline qui manque encore de visibilité à l'échelle nationale et internationale...

Ulysse à son retour de Troie ou Robin de Locksley à l'aube du Moyen-Âge ont de quoi inspirer bien des jeunes vers la pratique du tir à l'arc. Une discipline qui reste pourtant en difficulté loin derrière les « cadors » tels que le football, le tennis ou le handball.

En Corse, ils sont un peu plus de 250 réunis autour de huit clubs, à assouvir leur passion. L'ASPTT en est l'un des rouages surtout depuis que Frédéric Rey en a repris les commandes il y a sept ans. Ancien sportif de haut niveau ayant connu l'équipe de France durant dix ans, il possède une sacrée carte de visite : vice-champion du monde par équipe,

devenu papa, d'où une démission précoce. Ce qui ne l'a guère empêché de poursuivre en tant qu'éducateur, entraîneur principal et président (sur l'insistance de son ami Patrick Gonzalez) à l'ASPTT. « *C'est très collégial, ajoute Frédéric Rey, nous travaillons ensemble avec Pierre-Toussaint Pieraggi, Paul-Antoine Zappino, Christophe Desmoulins, Philippe Boyer, Robert Bourigout et Patrick Gonzalez. Nous avons une quarantaine de licenciés, soit une perte de 40 % en raison de la crise sanitaire et surtout de l'obligation du pass sanitaire pour les adolescents.* »

Un art de vivre

Sans grands moyens à l'instar des autres clubs, l'ASPTT mise sur la dynamique insufflée par son équipe dirigeante pour booster les plus jeunes. « *Ce sport est une découverte avant tout. Ensuite, c'est la passion qu'il suscite qui va ou non attirer un jeune à pratiquer avec assiduité. Compte tenu de l'insularité et du peu de visibilité que nous avons, il est difficile de sortir des jeunes...* »

Ce qui n'a pas empêché, il y a deux ans, de classer Clara Boubremelle sur le podium de la coupe de France. Les adeptes, de 8 (âge minimum pour débiter) à 77 ans, se retrouvent chaque mercredi et samedi (13.30-15.30) pour l'initiation et le samedi matin (9.00-12.00) pour le perfectionnement et la compétition. Le tir s'effectue en salle (plutôt l'hiver) et en extérieur sur des distances aux normes internationales (18 m et 70 m).

« *Le tir à l'arc est un véritable art de vivre, il nécessite une grande maîtrise et de la concentration. Au club, c'est un ensemble de choses que l'on développe. L'aspect technique et le travail mais aussi la convivialité en dehors des entraînements. Quant à l'objectif, il n'est pas que sportif. À 21 ans, le tir à l'arc m'avait permis de faire le tour du globe.*



Si nos jeunes peuvent connaître le monde grâce à la discipline, c'est un atout considérable pour leur avenir...»

Une discipline comme tant d'autres, qui ouvre vers soi-même et le monde. Un retour aux vrais valeurs du sport.

• Philippe Peraut



vice-champion d'Europe par équipe, il aurait même pu disputer les JO de Barcelone en 1992 sans une blessure au bras. « *Une cible m'était tombé dessus. Le chirurgien m'avait dit que le tir à l'arc était terminé pour moi. Un an après, je reprenais la compétition internationale et terminais second des championnats d'Europe par équipe.* »

Le tir à l'arc ? « *Certainement un don, souligne Pierre-Toussaint Pieraggi, l'un de ses adjoints, dès ses premières apparitions à 10 ans, Fred décochait dans le mille. Cela ne s'explique pas.* » S'il a arrêté sa carrière en pleine expansion à 22 ans, c'est parce qu'il est



NOUVEAU RENAULT KANGOO VAN

entrez par la grande porte

renault
les jours pro+ 1^{er} 10 oct.



159€ à partir de
ht/mois⁽¹⁾
avec un 1^{er} loyer de 5 063€ ht
en Renault new deal pro sur 60 mois/90 000 km
avec 5 ans d'assistance, garantie et entretien

sésame ouvre-toi par Renault,™ l'ouverture latérale la plus large de sa catégorie⁽²⁾ : 1,45 m
fabriqué en France dans notre manufacture de Maubeuge

modèle présenté : nouveau Renault kangoo van extra blue dci 95 sésame ouvre-toi avec peinture métallisée, flexwheels ilman, pack de vision arrière, pack visibilité et pack look à 192€ ht/mois avec un 1^{er} loyer majoré de 8 773,10€ ht et aux mêmes conditions. (1) ex. de crédit-bail maintenance sur 60 mois et 90 000 km pour un nouveau Renault kangoo van grand confort blue dci 95 sésame ouvre-toi neuf, au prix remis de 16 798€ ht, soit une remise de 5 002€ ht par rapport au prix conseillé n° 221702 du 19/07/2021 de 22 700€ ht, soit un 1^{er} loyer de 5 063€ ht puis 59 loyers de 158,90€ ht comprenant la garantie et l'entretien pour 60 mois et 90 000 km, l'assistance au véhicule et aux personnes, selon barème et conditions contractuelles à disposition dans le réseau, en fin de contrat, option d'achat finale de 6 510€ ht ou reprise de votre véhicule par votre concessionnaire pour un montant diminué des éventuels frais de remise à l'état standard et des km supplémentaires, selon conditions générales ergues, le montant de la reprise servira à solder votre crédit-bail, coût total en cas d'acquisition de 20 953,21€ ht, sous réserve d'acceptation du dossier par diac location sa, société de location et intermédiaire d'assurances, au capital de 29240 988€, siège social : 14 avenue du pavé neuf, 93168 noisy-le-grand cedex - siren 329892368 rcs bobigny, n° orias : 07004967 - www.orias.fr, assistance axa assistance france assurances, sa au capital de 24 099 560,20€, entreprise d'assurance régie par le code des assurances, siren 451392724 rcs nanterre - 6 rue andré gidé 92320 châtillon, dont les opérations sont soumises au contrôle de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 4 place de budapest - cs 92459 - 75436 paris cedex 09, offres non cumulables réservées aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), **valables du 01/10/2021 au 31/10/2021**, dans les points de vente participants, intermédiaires non exclusifs. Renault new deal pro est une marque désignant une offre de crédit-bail diac. (2) selon une étude interne « xfk-technical leaflet draft wk2046 nov. 2020 ». **gamme nouveau Renault kangoo van : consommations mixtes min/max (l/100km) (procédure wtp) : 5,0/6,7. émissions co₂ min/max (g/km) (procédure wtp) : 130/156.**

Renault Pro+

professionnels.renault.fr



LOCATION DE BUREAUX ET LOCAUX COMMERCIAUX

ESPACE ELENA

Zone Industrielle Baléone
Lieu-dit Panchetta
20 167 SARROLA-CARCOPINO



L'ESPACE ELENA propose à la location des locaux à usage commercial ou activités de services avec la **possibilité de louer le tout ou divisible** par cellules (minimum 74 m² au sol).

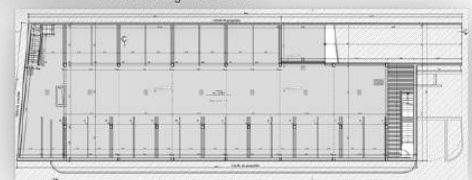
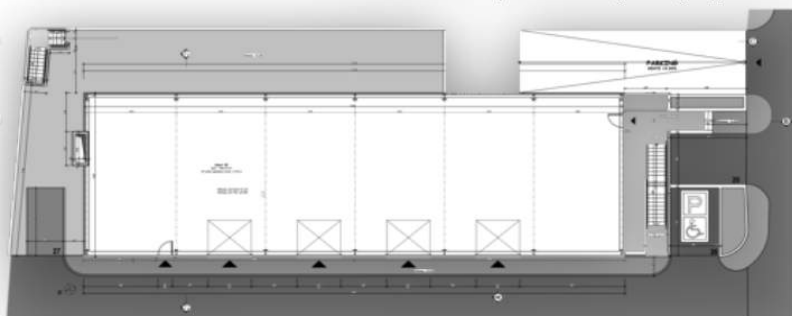
Local BRUT, sol béton lisse en RDC, hors d'eau, hors d'air, fluides en attente et parties communes réalisées avec **en sous-sol un parking sécurisé de 24 places**, ainsi qu'une **zone de parking clients en extérieur**.



Simple d'accès et au cœur de la **Zone d'activités de BALEONE au lieu-dit « Panchetta »**, ce bâtiment d'une **surface au sol de 441 m²** avec une hauteur libre de 6,5 m, laisse également l'**opportunité d'aménager un étage**.

PLAN Rez-de-Chaussée, avec possibilité d'aménager un étage supplémentaire.

PLAN Parking Souterrain



L'ESPACE ELENA
au cœur de la **Zone d'activités de BALEONE**
au lieu-dit « Panchetta », sur la commune de SARROLA-CARCOPINO.

Pour toutes informations complémentaires :
nous contacter au **(+33) 495 211 800.**

21 CENTURY 21 Actif Immobilier
28 cours Napoléon - BP 181
20000 AJACCIO

La Marie DO

14^{ème} édition

JOURNÉES DE LA MARIE DO
les 08, 09 et 10 OCT
AJACCIO - PLACE MIOT
Des animations inédites et non stop !

- Défis sportifs
- Apéritifs musicaux avec les ZinZins et La Petite Culotte
- Gonflables géants
- Buvette
- Repas des Pescadori In festa
- Jeux et animations pour enfants
- Course à pied

Et bien d'autres activités...

